

Publication au Bulletin officiel du décret-loi sur l'état d'urgence sanitaire

**Abdelouafi Laftit** : *L'interaction des citoyens et leur respect des mesures prises par les autorités sont susceptibles de protéger tout un chacun*

Page 4

### Les JO de Tokyo reportés

Face à la pandémie de coronavirus, les Jeux olympiques de Tokyo prévus initialement en 2020 ont été officiellement reportés mardi, "au plus tard à l'été 2021", une première pour des JO de l'ère moderne en temps de paix.



Le télétravail donne des ailes aux adeptes de l'arnaque et de l'hameçonnage

*Rester extrêmement vigilant, ne jamais agir dans la précipitation, ne pas cliquer sur un lien si on n'est pas sûr de l'origine d'un mail*

Page 2

[www.libe.ma](http://www.libe.ma)

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 8972

Mercredi 25 Mars 2020

## Le Maroc ose officiellement le pas de la chloroquine

*De plus en plus de pays adoptent la conjecture soutenue par le professeur Didier Raoult*



Page 3

# Le télétravail donne des ailes aux adeptes de l'arnaque et de l'hameçonnage

## Actualité



**E**n cette période de confinement qui s'avère être le meilleur moyen de lutter contre le COVID-19, le télétravail est un allié indispensable. Mais il n'échappe malheureusement pas à la loi du genre : chaque crise est exploitée par des escrocs et des pirates informatiques. Quasiment toutes liées au confinement, de nombreuses tentatives d'escroquerie par mails et sur certains sites ont été signalées. Une situation qui impose la vigilance et une hygiène informatique irréprochable.

Depuis quelques semaines ont fleuri des applications qui affirment fournir un suivi statistique et instantané de la pandémie mais dont l'unique but est d'installer un logiciel malveillant (rançongiciel) qui chiffre ou crypte vos données avant de vous réclamer une rançon. Il y a aussi ces sites prétendant vendre masques et gel hydro alcoolique sans pour autant afficher une quelconque mention légale. Sans oublier les mails contrefaisant des communications sanitaires accompagnées de pièces jointes vérolées.

Cette recrudescence des arnaques et autres hameçonnages n'est évidemment pas étrangère à ce qui se passe dans le monde, si l'on en croit François-Xavier Masson. Interrogé par «Libération», le chef de l'Office central de lutte contre la criminalité liée aux technologies de l'information et de la communication (OCLCTIC) explique que les gens «qui se spécialisent dans l'escroquerie adaptent leur escroquerie à l'actualité. C'est une

constante de la criminalité organisée». Un constat corroboré par l'éditeur d'antivirus Kaspersky : «Depuis janvier, nous avons détecté plusieurs sources de mails frauduleux en lien avec la pandémie, comportant des fichiers malveillants et des liens de phishing (ou hameçonnage), conduisant à de fausses pages d'accueil de services web afin de soutirer aux internautes identifiants, mots de passe ou autres données personnelles».

L'entreprise russe incrimine également de récentes campagnes, imi-

tant les messages de prévention de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Même son de cloche du côté de Proof-point, une société de sécurité d'entreprise basée à Sunnyvale, en Californie. Sa directrice des menaces émergentes, Sherwood DeGrippe, a confié dans un communiqué : «Au début, nous observions environ une campagne par jour dans le monde entier, nous en observons maintenant trois ou quatre par jour, avec des vagues de mails allant d'une douzaine à plus de 200.000 à la fois». Et ce n'est pas tout. «Nous avons intercepté une cyber-attaque ciblée menée par un groupe de pirates chinois sur une entité du secteur public en Mongolie, via des documents imitant des communications du ministère mongol des Affaires étrangères», renchérit l'éditeur Check Point.

De toute évidence, ce n'est pas prêt de s'arrêter. Et le pire reste à venir. Les spécialistes de Check Point s'attendent à un volume beaucoup plus important de fraudes et cyber-arnaques «dans la mesure où les gens vont être beaucoup plus en télétravail et sur Internet en général. La multiplication des accès à distance aux réseaux des entreprises peut entraîner une fragilité supplémentaire», s'inquiètent-ils, d'autant que les attaques ne visent pas uniquement des particuliers et prennent des allures de scénario catastrophe. Il y a quelques jours, en République Tchèque, l'hôpital universitaire de Brno, qui mène des recherches sur le Covid-19, a été contraint d'éteindre l'ensemble de ses ordinateurs et de transférer ses pa-

tients à cause d'une attaque informatique non précisée. Pourtant, des groupes opérant des rançongiciels ont assuré en milieu de semaine dernière au site «Bleeping Computer» qu'ils ne cibleraient pas des organisations de santé durant la pandémie. Ce qui n'a pas empêché l'un d'entre eux de s'attaquer à une entreprise de recherche médicale londonienne... Du coup, pour éviter d'être à la merci de ses hors-la-loi, l'hygiène numérique est de mise.

François-Xavier Masson de l'OCLCTIC conseille «de rester extrêmement vigilant, ne jamais agir dans la précipitation, ne pas cliquer sur un lien si on n'est pas sûr de l'origine d'un mail, être méfiant face à tout ce qui va concerner le coronavirus et vous inciter à commander un produit». Du côté du dispositif français «Cybermalveillance.gouv.fr», on n'a pas tardé à donner l'alerte quant à l'accroissement prévisible des cyberattaques et cyberescroqueries sur fond de crise sanitaire. Là aussi, pour se protéger, il est question de méfiance à l'égard des messages ou appels d'origine inconnue ou inattendue, surtout s'ils sont accompagnés de pièces jointes. En outre, il est souhaitable de télécharger des applications depuis les sites ou magasins officiels des éditeurs. S'agissant des achats en ligne, vérifier la fiabilité des sites de vente est impératif sous peine d'être hameçonné comme un poisson. Sauf que, pour le coup, votre bourreau ne sera pas un pêcheur mais un hacker. On vous aura prévenu.

**Chady Chaabi**



**Rester extrêmement vigilant, ne jamais agir dans la précipitation, ne pas cliquer sur un lien si on n'est pas sûr de l'origine d'un mail**

## 28 nouveaux cas confirmés au Maroc, 143 au total

Vingt-huit (28) nouveaux cas d'infection au coronavirus ont été confirmés au Maroc depuis dimanche, portant à 143 le nombre total de cas testés positifs au laboratoire, a annoncé lundi le directeur de l'épidémiologie et de la lutte contre les maladies au ministère de la Santé, Mohamed El Youbi.

A ce jour, le nombre de décès dus au virus s'élève à quatre, dont deux dans la région Casablanca-Settat, un à Rabat-Salé-Kénitra et un autre à Béni Mellal-Khénifra, a précisé M.

El Youbi dans une déclaration retransmise par la MAP sur sa chaîne M24 et RIM RADIO, ajoutant que cinq personnes infectées au virus ont guéri.

Le responsable a en outre indiqué que sur un total de 2.798 personnes placées sous surveillance médicale dans le cadre du plan de veille épidémiologique, 643 cas ont été exclus suite à des tests négatifs effectués au laboratoire. En outre, 2.117 sont toujours placés sous contrôle sanitaire, alors que 582 autres ont achevé la période de surveillance, a

relevé le directeur, notant que 22 personnes contacts ont été testées positives.

Côté répartition régionale, Fès-Meknès arrive en tête des régions touchées par le virus avec 35 cas, suivie de Casablanca-Settat (34) et Rabat-Salé-Kénitra (32).

Viennent ensuite la région de Marrakech-Safi avec 15 cas, Tanger-Tétouan-Al Hoceïma 09 cas, l'Oriental 07, Souss-Massa (06), Beni Mellal-Khénifra (03), un seul cas dans la région de Draa-Tafilalet et la région de Guelmim-Oued Noun.

# Le Maroc ose officiellement le pas de la chloroquine

Les hôpitaux marocains commenceront à utiliser les médicaments "chloroquine" et "hydroxychloroquine" pour traiter les personnes infectées par le coronavirus dans diverses régions du Royaume.

En effet, le ministre de la Santé, Khaled Aït Taleb, a officiellement autorisé lundi et après concertation avec le comité technique et scientifique du Programme national de prévention et de contrôle de la grippe et des infections respiratoires aiguës sévères au Royaume, l'utilisation par tous les hôpitaux du Maroc de la "chloroquine" et du "hydroxychloroquine" pour traiter les personnes infectées par le coronavirus, comme le montre la circulaire que le ministre avait adressée le 23 mars aux directeurs des CHU et directeurs régionaux de la santé et dont Libération dispose d'une copie.

Il convient de rappeler que le chef du gouvernement, Saad Ed-dine El Otmani, a affirmé récemment sur son compte Twitter que tous les malades du Covid-19 seraient traités au Plaquenil à base de chloroquine et que le comité technique et scientifique du Programme national de prévention et de contrôle de la grippe et des in-

fections respiratoires aiguës sévères, réuni vendredi, a lui aussi recommandé l'utilisation temporaire de la chloroquine et du sulfate d'hydroxychloroquine pour le traitement des personnes atteintes de coronavirus.

D'autres pays recommandent également l'utilisation de ce remède. Selon l'agence de presse algérienne, APS, l'Algérie a adopté un protocole thérapeutique, la "chloroquine", pour faire face au coronavirus, indique lundi le ministère de la Communication dans un communiqué.

"La chloroquine est une molécule antipaludéenne d'usage courant dans le traitement du paludisme, des maladies rhumatismales et dans le lupus", précise-t-on dans ledit communiqué, soulignant que "des études ont commencé en Chine en février 2020 et se poursuivent en Europe".

"Elle a donné des résultats prometteurs contre le coronavirus en augmentant les capacités immunitaires de l'individu. Elle est produite localement et en quantité suffisante pour traiter les patients selon le protocole établi par les experts", a-t-on ajouté de même source.

Pour sa part, le ministre français de la Santé, Olivier Véran, a souligné lundi dernier que le Haut conseil de santé publique a donné son aval pour que la chloroquine puisse être administrée aux malades souffrant de "formes graves" de coronavirus, selon l'AFP.

"Le Haut conseil recommande de ne pas utiliser ce traitement en l'absence de recommandation, à l'exception de formes graves, hospitalières, sur décision collégiale des médecins et sous surveillance stricte", a affirmé le ministre lundi soir lors d'un point de presse sur l'évolution du coronavirus en France.

Le comité scientifique "exclut toute prescription au niveau de la population générale ou pour des formes non sévères à ce stade, en l'absence de toute donnée probante", a-t-il précisé.

Un arrêté encadrant précisément le recours à ce traitement, qui fait polémique sera rendu "dans les



prochaines heures", a précisé le ministre.

Pour sa part, le premier ministre français, Edouard Philippe, a annoncé lundi sur TFI que la France «ne va pas autoriser la mise sur le marché de ce médicament», assurant en revanche que "le gouvernement a fait en sorte que les études cliniques et la recherche puissent s'engager très rapidement sur l'hypothèse formulée par le professeur Didier Raoult».

Pour sa part, Donald Trump a de nouveau vanté lundi les mérites de la chloroquine qui pourrait, selon lui, "vraiment changer la donne" dans la lutte contre le coronavirus si elle est utilisée comme traitement en la qualifiant de «don du ciel».

"Il y a de bonnes chances que cela puisse avoir un énorme impact. Ce serait un don du ciel si ça marchait. Cela changerait vraiment la donne. Nous verrons", a déclaré le président américain lors de son point de presse quotidien.

Par contre, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ne semble pas partager l'enthousiasme de certains pays pour l'utilisation de ce remède contre le coronavirus et reste, par ailleurs,

sceptique quant à son efficacité en l'absence d'un avis de la communauté scientifique à ce propos. En effet, l'OMS a condamné, lundi, sans la citer, son administration aux patients atteints de coronavirus avant que la communauté scientifique ne se soit accordée sur son efficacité, tout en mettant en garde contre ce qu'elle appelle «des faux espoirs» que cela pourrait susciter.

Faisant allusion aux études faites par le professeur Didier Raoult à Marseille, le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, au cours d'une conférence de presse virtuelle depuis Genève, a mis en garde contre «des études réduites, réalisées à partir d'observations, et qui ne nous apporteront pas les réponses dont nous avons besoin».

En France, le débat fait rage entre les scientifiques à propos de l'efficacité de ce remède pour faire face à la propagation du coronavirus.

En effet, le professeur Didier Raoult, spécialiste des maladies infectieuses, directeur de l'IHU (Institut hospitalo-universitaire Méditerranée Infection) de Marseille, continue à plaider pour le recours à la chloroquine.

«Avec mon équipe, nous estimons avoir trouvé un traitement. Et sur le plan de l'éthique médicale, j'estime ne pas avoir le droit en tant que médecin de ne pas utiliser le seul traitement qui ait jusqu'ici fait ses preuves. Je suis convaincu qu'à la fin tout le monde utilisera ce traitement. C'est juste une question de temps avant que les gens acceptent de manger leur chapeau et de dire, c'est ça qu'il faut faire», a souligné récemment ce spécialiste dans un entretien accordé au quotidien Le Parisien.

Certains spécialistes français restent par contre sceptiques quant à l'efficacité de ce remède. Ainsi, le professeur Alexandre Bleibtreu, infectiologue à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière à Paris, a souligné dans une déclaration à RTL que le traitement à la chloroquine "ne sera pas miraculeux".

Selon lui, "quand on donne ce médicament, on négative plus rapidement, qu'au bout d'un moment les patients positifs deviennent négatifs" et "cela est encourageant". Et d'ajouter : "On se focalise uniquement sur la négativité des prélèvements mais être négatif ne veut pas dire qu'on est guéri".

Tabet Mourad



De plus en plus de pays adoptent la conjecture soutenue par le professeur Didier Raoult

# Publication au Bulletin officiel du décret-loi sur l'état d'urgence sanitaire

*Le projet adopté à l'unanimité en commissions parlementaires*



**L**e décret-loi n° 2.20.292 portant sur les dispositions relatives à l'état d'urgence sanitaire et aux procédures de sa déclaration a été publié, hier, au Bulletin officiel (numéro 6867 bis).

Ce texte de loi décrète "l'état d'urgence sanitaire" sur l'ensemble du territoire national, jusqu'au 20 avril 2020 à 18H00, afin d'enrayer la propagation de la pandémie du coronavirus.

A signaler à ce propos que la Commission de l'Intérieur, des collectivités locales, de l'habitat et de la politique de la ville à la Chambre des représentants a adopté, lundi à l'unanimité, le projet de décret-loi 2.20.292 sur les dispositions relatives à l'état d'urgence sanitaire et aux procédures de sa déclaration pour lutter contre la propagation de la pandémie du Covid-19.

La Commission de l'Intérieur, des collectivités locales, de l'habitat et de la politique de la ville à la Chambre des représentants a adopté, lundi à l'unanimité, le projet de décret-loi 2.20.292 sur les dispositions relatives à l'état d'urgence sanitaire et aux procédures de sa déclaration pour lutter contre la propagation de la pandémie du Covid-19.

Présentant ce projet devant les membres de cette commission, le ministre de l'Intérieur, Abdelouafi Laftit, a souligné que ce texte "permettra de réaliser la sécurité sanitaire publique à travers le territoire national, avec ce qui en découle en termes de veille, de fermeté et d'abnégation au service de l'intérêt supérieur du pays".

Il a relevé que le projet fait partie des mesures de prévention prises d'urgence et qui engagent les autorités publiques, conformément à l'article 21 de la Constitution, à œuvrer en vue de garantir la sécurité de la po-

pulation à travers le territoire national, dans le cadre du respect des droits de l'Homme et des libertés pour tous.

Le législateur, a-t-il précisé, se fixe pour objectif d'établir un cadre légal approprié pour l'adoption des mesures découlant de l'état d'urgence sanitaire dans n'importe quelle région, préfecture, province ou commune, ou bien dans l'ensemble du territoire le cas échéant, lorsque la vie des personnes est menacée par la propagation de maladies contagieuses ou épidémiques.

Abdelouafi Laftit a relevé que le législateur prévoit la possibilité d'adoption des mesures qui s'imposent dans le contexte de l'état d'urgence, pour une période bien déterminée, par le biais de décrets et de règlements d'ordre organisationnel et administratif, ou par des publications et communiqués, l'objectif étant d'intervenir immédiatement et rapidement pour prévenir l'aggravation de la situation épidémiologique et mobiliser tous les moyens nécessaires à la protection des personnes et leur sécurité.

Dans un tel contexte, a-t-il poursuivi, le projet prévoit des sanctions répressives à l'encontre de toute personne se trouvant dans l'une des zones concernées par l'état d'urgence en cas de manquement aux décisions et injonctions des autorités.

Tout contrevenant est ainsi passible d'une peine d'un mois à trois mois de prison assortie d'une amende de 300 à 1300 DH ou l'une des deux peines, sans préjudice de la sanction la plus lourde. Les mêmes sanctions sont prévues contre tous ceux qui enfreignent les décisions des autorités publiques en ayant recours à la violence, à la menace, à la fraude ou à la contrainte.

Le législateur prévoit en outre la même peine pour toute personne qui incite autrui à entraver ou à contrevenir les décisions des autorités au moyen de discours, de cris ou de menaces dans l'espace et les réunions publiques ou des écrits, pancartes, photos ou des enregistrements mis en vente, distribués ou exposés au public via les différents médias audiovisuels ou électroniques, ou encore tout moyen utilisant un support électronique à cet effet, a-t-il noté.

L'article 81 de la Constitution habilite le gouvernement à prendre "dans l'intervalle des sessions, avec l'accord des commissions concernées des deux Chambres, des décrets-lois qui doivent être, au cours de la session ordinaire suivante du Parlement,

soumis à la ratification de celui-ci".

Le ministre de l'Intérieur a également appelé les citoyens à respecter les mesures entreprises par les autorités publiques pour endiguer la propagation de la pandémie du Covid-19.

"La plus grande contribution des citoyens est de respecter les mesures prises par les autorités publiques", a-t-il souligné, en réponse aux interventions des membres de la Commission.

Abdelouafi Laftit a relevé que l'interaction des citoyens et leur respect des procédures et des mesures entreprises par les autorités publiques sont susceptibles de protéger tout un chacun à l'avenir, appelant les citoyens à coopérer et à rester chez eux, sauf en cas de nécessité, à l'exception des personnes qui se rendent à leur travail.

Il a, dans ce sens, indiqué que le confinement demeure la seule solution pour enrayer cette épidémie, comme il a été prouvé dans certains pays, estimant que "les décisions prises aujourd'hui ne peuvent donner plein effet qu'après deux ou trois semaines".

Afin de concilier confinement et maintien de l'activité économique, une attestation exceptionnelle de circulation en plus d'un document de travail ont été délivrés, a rappelé le ministre, notant à cet égard que cette mesure instaurée par les autorités doit être respectée par tout un chacun dans la conjoncture actuelle.

Il a également affirmé que "nous devons être francs les uns avec les autres puisqu'il s'agit du destin de notre pays dont on est tous responsables", ajoutant que "l'objectif en ce moment est de trouver des solutions, chose à laquelle aspire le Maroc à travers le Fonds spécial pour la gestion

de la pandémie du coronavirus (Covid-19).

A signaler également que la Commission de l'Intérieur, des collectivités territoriales et des infrastructures à la Chambre des conseillers a adopté, le même jour à l'unanimité, le projet de décret-loi 2.20.292 sur les dispositions relatives à l'état d'urgence sanitaire et aux procédures de sa déclaration pour lutter contre la propagation de la pandémie du Covid-19.

Ce projet de décret-loi, adopté conformément aux dispositions de l'article 81 de la Constitution, s'inscrit dans le cadre des mesures préventives urgentes prises par les autorités publiques pour endiguer la propagation du nouveau coronavirus.

Le texte établit un cadre juridique adapté pour les autorités publiques en vue de prendre toutes les dispositions adéquates et nécessaires et pour décréter "l'état d'urgence sanitaire" dans n'importe quelle région, préfecture, province ou commune, ou à travers tout le territoire national en cas de nécessité, à chaque fois que la sécurité des personnes est menacée par une épidémie ou une maladie contagieuse et que la situation impose des mesures urgentes pour les protéger de ces maladies et limiter leur propagation.

Durant la période d'urgence sanitaire, toute infraction à ce décret-loi est passible d'une peine d'emprisonnement entre un et trois mois et/ou une amende oscillant entre 300 et 1.300 dirhams, sans préjudice de la peine la plus lourde.

La même peine est prononcée contre quiconque qui par violence, menace, fraude ou contrainte, entrave l'application des décisions des autorités publiques prises dans ce sens.



**Abdelouafi Laftit**  
*L'interaction des citoyens et leur respect des mesures prises par les autorités sont susceptibles de protéger tout un chacun*

# Marrakech se met en mode confinement



Réputée pour l'effervescence et la haute fréquentation de ses boulevards et ses places publiques, de jour comme de nuit, la ville de Marrakech semble se mettre pas à pas aux rythmes de l'état d'urgence sanitaire, décrété vendredi à 18h à l'échelle nationale, comme mesure proactive pour enrayer la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19).

Première place touristique nationale et destination mondiale très prisée, la cité ocre s'est vidée progressivement des dizaines de milliers de visiteurs marocains et étrangers. Dès le déclenchement de la crise induite par le coronavirus et le lancement des campagnes de sensibilisation par les autorités compétentes, ses artères, espaces verts, lieux publics sont devenus quasi-déserts.

Une scène, certes, "inhabituelle" et "étrange" pour une ville où les visiteurs s'imprègnent vite de son ambiance de convivialité et de fraternité.

Pour certains Marrakchis, parmi les irréductibles des balades et rassemblements, cette image d'une ville presque fantôme est difficile à digérer. C'est tout un mode de vie qui va changer avec, en attendant que le Royaume puisse, comme il a l'habitude de le faire à chaque fois, surmonter cette difficulté, avec sérénité et implication effective des différentes composantes de la société.

Dans les quartiers les plus huppés de la cité ocre, à l'image de "Guelliz", "Targa", "Assif", "Issil", "Al Fadel", "Al Izdihar", "Al Badii", et "Amerchich", entre autres, comme dans la zone touristique de l'Agdal, de l'Hivernage, ou encore dans la mythique place de Jemâa El Fna, les consignes et les mesures décrétées dans le cadre de l'état d'urgence sa-

nitaire sont observées à la lettre, a-t-on constaté sur place.

Dans d'autres quartiers connus pour leur grande affluence, à l'instar de Sidi Youssef Ben Ali, Daoudiate, Al Massira comme au cœur de l'ancienne médina, les habitants semblent avoir mis du temps avant de se résigner à rester chez eux et limiter les sorties aux besoins d'approvisionnement alimentaire ou autre nécessité.

C'est dans ce sens, que des patrouilles mixtes (police, forces auxiliaires, agents d'autorité...) ont entamé leur déploiement dès l'entrée en vigueur de l'état d'urgence sanitaire, avec dévouement et sens élevé de responsabilité, en tentant de sensibiliser les retardataires sur les dangers de cette pandémie mondiale et les invitant à rentrer chez eux.

Un signe de solidarité effective où la vigilance et la mobilisation sont les seuls mots d'ordre, alors que plusieurs acteurs de la société civile se sont joints à cet effort entrepris depuis des semaines, à travers une série de campagnes de sensibilisation et d'information des citoyens sur le Covid-19 et ses dangers.

Cette mobilisation infaillible des autorités publiques via des patrouilles mixtes pour imposer le respect scrupuleux de l'état d'urgence sanitaire s'est traduite au niveau des différentes provinces relevant de la région Marrakech-Safi par des opérations coordonnées d'encadrement et de contrôle de la circulation au niveau des principaux axes des villes et localités, des places publiques et des quartiers, conformément aux consignes et mesures exigées par les autorités compétentes.

Dans la même lignée, les efforts se poursuivent à travers la distribution des documents officiels autorisant la circula-

tion exceptionnelle que les citoyens seront appelés à présenter aux représentants des services chargés du contrôle, chaque fois que cela est nécessaire.

Et puisque l'état d'urgence sanitaire ne signifie nullement un arrêt de l'activité économique, les services de la Division des affaires économiques et de la coordination à la wilaya de la région Marrakech-Safi ne cessent de multiplier les campagnes de contrôle des prix et de suivi de l'état d'approvisionnement des marchés en denrées alimentaires, tout en intensifiant leurs efforts de lutte contre le monopole des produits de base.

Dans ce sens, le wali de la région, Karim Kassi-Lahlou, a donné des instructions fermes aux gouverneurs des provinces et aux agents d'autorité au niveau de la ville de Marrakech, en vue de renforcer le contrôle pour faire face à toute éventuelle spéculation sur le marché local, en raison de la pandémie du nouveau coronavirus.

Ainsi, il a été procédé à la mise en place de trois commissions spécialisées au niveau de la préfecture de Marrakech avec pour mission de veiller, au quotidien, à assurer le suivi de l'état d'approvisionnement des marchés en produits alimentaires et à identifier toute pénurie ou dysfonctionnement au niveau des circuits de distribution.

Mieux encore, il a été décidé de limiter les heures de travail des commerces de produits alimentaires (épiceries, boulangeries, boucheries, poissonneries...) (de 06h à 18h).

La mobilisation en cette circonstance exceptionnelle se fait aussi via une série de campagnes de désinfection et de stérilisation des espaces publics, des moyens de transport public (bus et taxis), comme

ce fût le cas samedi 21 mars courant, avec le lancement par le Bureau communal d'hygiène (BCH) en coordination avec les sociétés d'hygiène liées par un contrat avec le Conseil communal et des bénévoles, d'une vaste campagne de désinfection et de stérilisation.

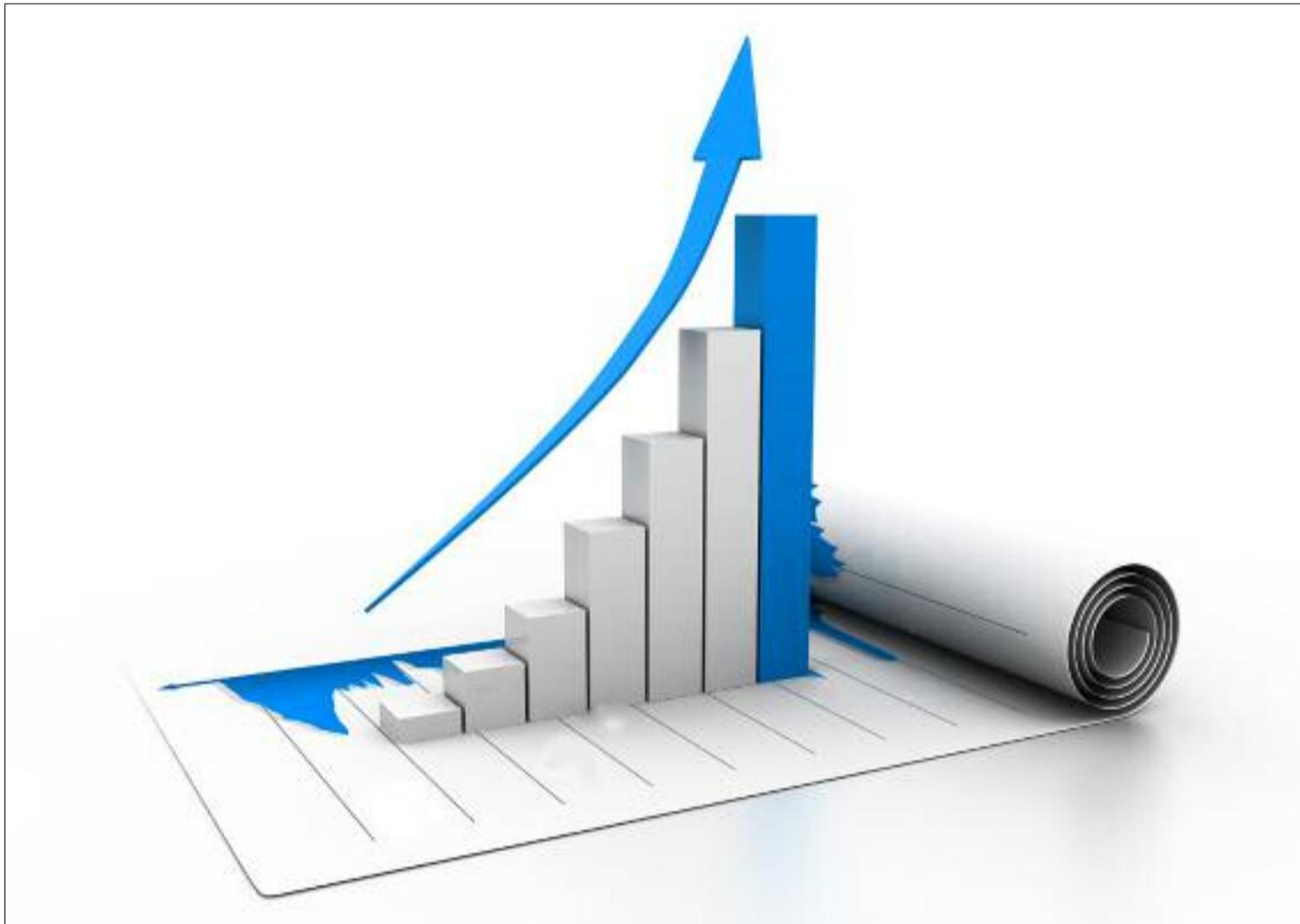
Cette action, qui s'insère dans le cadre d'une batterie de mesures préventives visant à faire face à la pandémie du Covid-19, adoptées suite à une série de réunions de travail présidées par le wali de la région Marrakech-Safi, a pris le départ du boulevard Hassan II vers la place du 16 novembre en attendant de s'étendre à l'ensemble des artères de la cité ocre.

Dans la foulée, la wilaya de la région Marrakech-Safi avait appelé les habitants de la région à interagir positivement avec les mesures et directives de précaution visant à protéger la santé et à assurer la sécurité des citoyens et de leurs familles face à la menace de la propagation du coronavirus.

Toutefois, si d'un point de vue organisationnel et de prévention, toutes les mesures nécessaires et indispensables ont été prises par les autorités compétentes pour éviter la propagation du nouveau coronavirus, l'implication des citoyens s'impose plus que jamais à travers le respect scrupuleux des consignes et directives de sécurité sanitaire.

Certes, le coronavirus a semé la panique dans les rangs des citoyens et est en train de changer leur mode de vie, mais la complexité de la circonstance requiert de tous davantage de mobilisation et de solidarité, à travers des gestes citoyens et le respect strict des consignes et directives prises, afin de permettre au Royaume de sortir de cette crise mondiale dans les plus brefs délais.

# Plus de 23,5 MMDH collectés par le Fonds spécial de gestion de la pandémie



**L**e Fonds spécial dédié à la gestion de la pandémie du Coronavirus (Covid-19), mis en place sur Hautes instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, a atteint plus de 23,5 milliards de dirhams (MMDH), selon un décompte de la MAP.

Sur instructions du Souverain, le Fonds Hassan II a contribué à hauteur de 1 MMDH à ce fonds qui permettra de mobiliser des ressources financières additionnelles importantes sous forme de dons.

Le Groupe OCP a, pour sa part, indiqué avoir apporté une contribution de 3 MMDH à ce Fonds, tandis que sur proposition de son actionnaire principal, le Conseil d'administration d'Al Mada a décidé d'accorder une contribution financière sous la forme d'un don de 2 MMDH.

Bank of Africa a, de son côté, contribué à hauteur de 1 MMDH, alors que le groupe Banque Centrale Populaire (BCP) a dédié la même somme.

Les 3,3 MMDH correspondant à l'amende de l'Agence nationale de réglementation des télécommunications (ANRT) contre Maroc Telecom seront également versés au Fonds.

La Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) a annoncé sa contribution directe au Fonds spécial dédié à la gestion de cette pandémie via un don de 1 MMDH, alors

que Afrikaia, filiale du groupe Akwa, a apporté la même contribution. L'Association des Régions du Maroc (ARM) avait aussi annoncé avoir consacré 1,5 MMDH au service de cette cause.

L'Agence Nationale de la Conservation Foncière du Cadastre et de la Cartographie (ANCFCC) a fait un don de 1 MMDH, tandis que le Groupe MAMDA-MCMA a annoncé une contribution de 500 millions de dirhams (MDH) à ce Fonds.

La CGEM a fait don de 500 MDH au Fonds, avec l'accord de l'Etat et des syndicats, alors que le Comité de gestion des contrats spéciaux de formation a décidé, à l'initiative de toutes ses composantes, d'apporter une contribution de 500 MDH audit fonds.

Tanger Med et Marsa Maroc ont fait dont de 300 MDH chacun, alors que le Crédit Agricole et l'Office national des aéroports (ONDA) ont fait une contribution à hauteur de 200 MDH chacun.

Le CIH Bank, lui, a apporté une contribution financière de l'ordre de 150 MDH au Fonds et le Groupe Barid Al-Maghrib a annoncé une contribution à hauteur de 153 MDH.

La société de distribution des hydrocarbures "Pétrole du Maghreb" (Petrom) a apporté 100 MDH, tout comme la Compagnie sucrière marocaine (Cosumar), qui a fait don du même montant.

La Marocaine des Jeux et des Sports (MDJS) a, quant à elle, annoncé le versement de 100 MDH au Fonds, sur instruction de son président du Conseil d'administration, El Hassan Abyaba, ministre de la Culture, de la Jeunesse et des Sports et porte-parole du gouvernement.

Le Groupe Société Générale Maroc contribue avec 110 millions de dirhams (MDH) au Fonds. La Fondation "WINXO Solidarités" a décidé d'affecter la moitié du bénéfice net d'exploitation réalisé en 2019, soit 100 MDH, au Fonds.

L'Office national des chemins de fer (ONCF) a annoncé, jeudi, une contribution de 100 MDH au Fonds. Les Conseillers de Sa Majesté le Roi et des Chargés de mission du Cabinet Royal font don d'un mois de salaire au Fonds spécial pour la gestion de cette pandémie.

Les membres du gouvernement ont, quant à eux, fait don d'un mois de salaire au profit de ce Fonds spécial, alors que les membres des deux Chambres du Parlement ont annoncé avoir contribué avec leurs allocations d'un mois.

Les officiers supérieurs des Forces Armées Royales, Généraux et Colonel-Majors, de toutes les composantes : Terre, Air, Mer et Gendarmerie Royale, ont aussi contribué par le don d'un mois de salaire au Fonds spécial dédié à la gestion de la pandémie du Coro-

navirus.

Le Groupe LabelVie a aussi contribué à hauteur de 50 MDH, alors que le Groupe Al Omrane réserve également une contribution de 50 MDH destinée à ce Fonds spécial.

La Société nationale des Autoroutes du Maroc (ADM) a annoncé une contribution de 50 MDH au Fonds.

Le décret portant création de ce Fonds a été signé en application des Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, tendant à assurer le financement des mesures de prévention et de lutte contre le Coronavirus et ses effets, avant d'être publié mardi.

Les personnes intéressées sont invitées à verser leurs dons au compte d'affectation spéciale par virement bancaire sur le compte : RIB 001 810 00 780 002 011 062 02 21, ouvert sur les livres de BANK AL-MAGHRIB /RABAT, au nom du Trésorier Ministériel auprès du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration.

Ce fonds, doté de 10 MMDH, est réservé essentiellement à la prise en charge des dépenses de mise à niveau du dispositif médical, en termes d'infrastructures adaptées et de moyens supplémentaires à acquérir, dans l'urgence, pour traiter dans de bonnes conditions les personnes qui seraient atteintes par le virus.

Il est également dédié au soutien de l'économie nationale pour faire face aux chocs induits par cette pandémie à travers des mesures qui seront proposées par le CVE, en vue d'atténuer notamment les impacts sur le plan social.

## Appel de la Fondation Mohammed V pour la Solidarité

La Fondation Mohammed V pour la Solidarité a indiqué lundi que toute personne ou entité souhaitant faire un don en nature pour participer à la lutte contre le coronavirus doit prendre directement attache avec les ministères de l'Intérieur et de la Santé, de manière à ce que leur acte solidaire serve directement à soutenir les efforts déployés par la santé publique et les autorités locales.

Dans un communiqué, la Fondation précise que dans le contexte de mobilisation générale que connaît le Maroc dans la lutte contre la propagation du coronavirus Covid-19, et suite à l'élan national de solidarité initié par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, de nombreux citoyens marocains et institutions nationales ont manifesté, auprès de la Fondation Mohammed V pour la Solidarité, des propositions de dons en nature afin de renforcer les moyens de lutte.

Tout en tenant à exprimer ses remerciements à l'ensemble des personnes et des entités qui ont exprimé ce soutien solidaire, la Fondation "porte à la connaissance de toute personne et de toute entité, souhaitant faire un don en nature (équipements et consommables médicaux, produits alimentaires, produits d'hygiène, etc), de prendre directement attache avec le Ministère de l'Intérieur et le Ministère de la Santé, de manière à ce que leur acte solidaire serve directement à soutenir les efforts déployés par la santé publique et les autorités locales".

Par ailleurs, la Fondation rappelle qu'il est impératif de suivre les recommandations des autorités sanitaires et de respecter les mesures de confinement mises en place pour la sécurité de l'ensemble des citoyens marocains.

# Un nouveau service permet aux enseignants de communiquer avec leurs élèves

*Massar est en constant renforcement*

Le ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a lancé, lundi, un service participatif, intégré à la plateforme Massar, permettant aux enseignants de communiquer directement avec leurs élèves et d'organiser des cours à distance via des classes virtuelles.

Dans un communiqué, le ministère a indiqué avoir lancé sur le système Taalim.ma un service participatif intégré au système Massar qui offre des fonctionnalités importantes favorisant la communication directe des enseignants avec leurs élèves, l'organisation des cours à distance via des classes virtuelles, l'implication de ceux-ci dans l'opération d'apprentissage par le biais d'exposés, des textes numérisés ou encore les techniques audio-vidéo. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de mesures visant à garantir la continuité pédagogique et à diversifier les alternatives

possibles afin d'assurer la réussite scolaire en encourageant les élèves à poursuivre leurs études à distance tout en ayant la possibilité de contact direct entre le corps enseignant et les apprenants.

Dans un premier temps, le nouveau service sera accessible aux enseignants et aux élèves de l'enseignement collégial et secondaire avant d'être généralisé au cycle primaire dans les prochains jours.

Pour les enseignants n'ayant pas accès auparavant au système Taalim.ma, les directeurs des établissements scolaires seront chargés de leur attribuer un compte d'accès et de mettre en place des classes virtuelles via la plateforme Massar conformément à la structure pédagogique de l'établissement. Les enseignants pourront alors y accéder via le lien [www.taalim.ma](http://www.taalim.ma) en saisissant leur identifiant [prenom.nom@taalim.ma](mailto:prenom.nom@taalim.ma) et leur mot de passe.

Quant aux élèves, l'accès se fait via le lien ([www.taalim.ma](http://www.taalim.ma)) en saisissant leur



identifiant [CodeMassar@taalim.ma](mailto:CodeMassar@taalim.ma) et leur mot de passe. Dans le cas où l'élève ne dispose pas d'un mot de passe, il peut accéder au service électronique <https://massarservice.men.gov.ma/moutamadris/MotPasseOublieEleve>, disponible dans l'espace "Moutamadris".

Le ministère a assuré qu'il continuera à

communiquer avec les cadres pédagogiques, les élèves et leurs parents afin de les tenir informés de tous les développements liés au processus d'enseignement à distance, et appelle l'ensemble des parties prenantes "à se mobiliser davantage pour faire aboutir cet important chantier pédagogique".



Une plateforme dédiée à l'enseignement traditionnel "douroussi.ma" sera lancée à partir de mercredi, en vue de permettre aux élèves et étudiants de poursuivre leurs cours, a annoncé lundi le minis-

tère des Habous et des Affaires islamiques.

Cette plateforme, qui s'inscrit dans le cadre des mesures préventives pour lutter contre la propagation de la pandémie de coronavirus, imposant la suspen-

## Lancement de "douroussi.ma"

*Une plateforme dédiée à l'enseignement traditionnel*

sion des cours depuis le 16 mars, est accessible également via le site internet du ministère "[www.habous.gov.ma](http://www.habous.gov.ma)", a indiqué la même source dans un communiqué.

Ladite plateforme contient l'enregistrement des cours et des résumés du programme de la deuxième moitié du deuxième semestre de l'année scolaire 2019-2020 pour tous les niveaux de l'enseignement traditionnel, précise le communiqué.

Le ministère appelle l'ensemble des élèves et étudiants à interagir positivement avec

cette plateforme et incite les parents et tuteurs d'élèves à orienter leurs enfants pour une meilleure gestion de leur temps, notamment dans la formation, en vue de réaliser les résultats escomptés, saluant les efforts et les initiatives prises par les établissements d'enseignement traditionnel et leurs personnels pédagogique et administratif, qui recourent aux moyens de communication à distance pour dispenser les cours programmés et fournir le soutien pédagogique nécessaire aux élèves

et étudiants.

Dans le cadre des mesures préventives visant à lutter contre la propagation du nouveau Coronavirus (Covid-19), le ministère des Habous et des Affaires islamiques avait annoncé la suspension, depuis lundi 16 mars 2020, des cours dans les instituts de l'enseignement traditionnel et les écoles coraniques, ainsi que les cours d'analphabétisme dans les mosquées et dans les espaces de l'enseignement primaire traditionnel, qu'ils soient publics ou privés.

## Contribution de l'OCP à l'enseignement à distance à Youssoufia

*Les équipements et matériels de l'école "YouCode" mis à la disposition de la Direction provinciale de l'éducation nationale*

Le Groupe OCP "Site Gantour" à Youssoufia apporte une contribution significative à l'opération d'enseignement à distance et aux efforts déployés pour garantir la continuité pédagogique, conformément aux mesures adoptées par le ministère de l'Éducation nationale dans le cadre de la lutte contre la propagation du Covid-19.

Ainsi, l'OCP a mis les équipements et matériels de son école de formation aux métiers du numérique "YouCode" à la disposition de la Direction provinciale de l'Éducation nationale à Youssoufia, afin d'assurer le succès de l'opération de production des cours à distance et, partant, de garantir la continuité pédagogique.

Dans ce sens, les cadres pédagogiques des différents cycles d'enseignement à

Youssoufia ont entamé l'enregistrement des contenus numériques, en utilisant la technique vidéo, au profit des élèves du tronc commun (filiale des lettres et sciences humaines) et de la première année du baccalauréat (branche des lettres et des sciences humaines et celle des sciences économiques et de gestion).

Cette opération se poursuit avec l'enregistrement de capsules portant sur les différentes matières et qui seront diffusées sur les plateformes officielles, à savoir le portail électronique "Telmid TICE" et la chaîne de télévision "Arrabia".

A cette occasion, le chef de service des affaires pédagogiques et de la planification scolaire à la Direction provinciale de l'éducation nationale, Boumehdi Baladi, a expliqué que cette opération s'inscrit dans le

cadre du partenariat entre l'OCP et l'Académie régionale de l'éducation et de la formation (AREF) de Marrakech-Safi, portant sur la production de contenus numériques sous forme de cours et de vidéos à diffuser via le portail électronique "Telmid TICE" et la chaîne de télévision "Arrabia".

Dans une déclaration à la presse, il a indiqué que la Direction provinciale de l'éducation nationale a mobilisé, à cet effet, une équipe composée d'un staff pédagogique et technique, avec le soutien de cadres pédagogiques de l'école "YouCode", en vue d'assurer la continuité pédagogique et la préparation d'un maximum de cours à distance au profit des élèves dans cette conjoncture exceptionnelle que traverse le Royaume.

De son côté, Mehdi Sekkaki, enseignant en cycle primaire et membre de l'équipe du programme "Génie", a relevé que cette opération prévoit, dans une première phase, la réalisation de vidéos et leur renvoi au ministère de tutelle afin de les diffuser sur les plateformes officielles dédiées à l'enseignement à distance. Et d'ajouter, dans une déclaration similaire, que les cadres pédagogiques et techniques sont mobilisés afin de veiller à la réussite de cette mission, en oeuvrant à produire des ressources numériques avec la qualité requise.

Ces initiatives s'inscrivent dans le cadre des efforts déployés par l'OCP-Site Gantour pour l'accompagnement des mesures préventives et des consignes décrétées par les pouvoirs publics afin d'enrayer la propagation de la pandémie du Covid-19.



## La lueur d'espoir vient de Chine *Vers la fin du confinement à Wuhan*



La province chinoise du Hubei, berceau de la pandémie de Covid-19, s'apprête à lever sa quarantaine au moment où plus de 1,8 milliard d'habitants dans le monde sont confinés et le virus continue de semer le chaos.

La lueur d'espoir venue de Chine ne compense pas les dramatiques nouvelles venant d'autres régions du monde, où la pandémie "s'accélère" selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et continue de tuer : le nouveau coronavirus a déjà fait 16.000 morts au niveau planétaire. En Espagne, les autorités ont même dû transformer une patinoire en morgue afin de pouvoir entreposer les cadavres.

Dans la province chinoise du Hubei, le confinement débuté il y a deux mois est sur le point de s'achever : dès mercredi, les habitants considérés comme sains pourront se déplacer librement. Ceux de Wuhan, la ville au cœur de l'épidémie, devront attendre le 8 avril, ont annoncé mardi les autorités.

Pour aller et venir, les habitants devront impérativement justifier de leur "non-infection" grâce à un code QR "vert" délivré par les autorités sur leur téléphone portable.

"J'attends avec impatience la liberté", disait Willa, une habitante de Wuhan. Après plus de deux mois de confinement, "les habitants sont sous une pression immense", a-t-elle expliqué à l'AFP.

La Chine a fait état mardi de 78 nouveaux cas de Covid-19. Mais il s'agit presque exclusivement de personnes venant de l'étranger. Une tendance qui alimente les craintes d'une nouvelle vague de contagion dans le pays, où l'épidémie était pratiquement jugulée.

Ces dernières semaines, le nombre de nouvelles contaminations dans le Hubei s'est considérablement réduit. Certains habitants ont déjà repris le travail et les transports publics redémarrent progressivement.

Quasiment partout ailleurs dans le monde, l'heure est au contraire au durcissement des mesures de sécurité voire policières.

En plein chaos sanitaire, l'armée espagnole a été appelée à la rescousse pour intervenir dans des maisons de retraite où des personnes âgées ont été abandonnées, parfois décédées,

dans plusieurs établissements.

Les systèmes de santé, y compris ceux des pays les plus développés, sont au bord de l'explosion. Devant cette situation qui semble incontrôlable, l'OMS a appelé les pays à tester tous les cas suspects et à multiplier les quarantaines.

Mardi, ce sont les Sud-Africains et les Britanniques qui ont découvert le quotidien calfeutré. Le Premier ministre Boris Johnson, après des semaines d'atermoiements, s'y est finalement rallié, décrétant lundi soir un confinement pour au moins trois semaines.

Les Etats-Unis, eux, vont "très bientôt" se rouvrir au monde des affaires, a paradoxalement déclaré Donald Trump dans la nuit de lundi à mardi, refusant de "laisser le remède être pire que le problème lui-même".

Après avoir minimisé -- et moqué -- la menace sanitaire pendant des semaines, le président américain multiplie désormais les messages ambigus sur les restrictions en place pour limiter la propagation du Covid-19, semblant avant tout vouloir enrayer le vent de pessimisme qui souffle sur l'économie américaine et mondiale.

Les marchés se ressaisissent mardi, à la faveur de quelques éclaircies sanitaires : les Bourses chinoises ont clôturé sur des hausses allant de 2% à plus de 4%, et les principales places européennes, pourtant dans le rouge la veille, ont toutes rebondi à l'ouverture.

Las, l'activité du secteur privé dans la zone euro a chuté à un rythme "sans précédent" en mars, dépassant son plus bas niveau de 2009 lors de la précédente crise financière, selon

l'indice PMI révéla mardi, qui fait référence.

Signe de cette paralysie économique : la compagnie Costa Croisières a annoncé mardi prolonger jusqu'au 30 avril la suspension de ses croisières dans le monde, jusqu'à maintenant prévue jusqu'au 3 avril.

En Europe, le cap des 10.000

personnes tuées par le coronavirus a été franchi en ce début de semaine, la majorité en Italie (environ 6.000), pour un total de près de 185.000 cas d'infection -- une comptabilité officielle sans doute inférieure à la réalité.

Mardi, une première célébrité mondiale a succombé des suites du virus : Manu Dibango, saxophoniste camerounais et légende de l'afro-jazz, auteur du tube planétaire "Soul Makossa", s'est éteint en France à l'âge de 86 ans, après son infection au Covid-19. Pour contenir la propagation du virus, les experts sont formels : le confinement et le lavage des mains avec du savon restent les meilleurs moyens de se protéger et de protéger les autres.

Dans certains pays comme le Yémen, l'accès à l'eau potable reste un luxe.

Si ce pays n'a pas enregistré de cas d'infection, les Yéménites "n'ont pas accès à l'eau potable, certains n'ont pas accès au savon", souligne Caroline Seguin, de Médecins Sans Frontières (MSF). "Nous pouvons recommander de se laver les mains, mais si vous n'avez rien pour le faire?"

Enfin, la pression s'accroît sur le Comité international olympique, qui n'a toujours pas pris de décision concernant les JO de Tokyo, censés débiter le 24 juillet.

La branche américaine du comité a imité ses homologues canadiens, australiens et suisses, et appelé lundi à un report de l'événement.

### Baisse des nouveaux cas en Italie

Les autorités sanitaires italiennes ont appelé mardi à "ne pas se faire d'illusions" sur la baisse du nombre de nouveaux cas la veille dans la péninsule, exhortant la population à respecter plus que jamais les règles de sécurité.

"Nous ne devons pas nous faire d'illusion à partir d'une petite baisse", a déclaré le président de l'Institut supérieur de la Santé Silvio Brusaferro sur les ondes de Rai Radio2.

Selon le bilan officiel publié lundi soir, les nouveaux cas ont chuté à 4.789, contre 6.557 samedi. L'Italie a enregistré 601 nouveaux décès liés au coronavirus en 24 heures, un chiffre également en baisse, soit 6.077 depuis le début de l'épidémie.

"Nous devons examiner les données très attentivement, les analyser sur le plan épidémiologique. Il faut encore attendre quelques jours pour comprendre quelle est la tendance, nous vivons une semaine très importante", a-t-il expliqué, appelant ses compatriotes à respecter les règles de sécurité pour empêcher de nouvelles contagions.

"Efforçons-nous tous de suivre les bons comportements. Un mauvais comportement aujourd'hui aura des conséquences dans les deux prochaines semaines", a-t-il mis en garde. "Notre capacité à être rigoureux dans le respect des règles influencera certainement les évolutions des courbes (de contagion) dans toutes les régions", a-t-il insisté.

La grande majorité des Italiens semblent à présent accepter et respecter les mesures restrictives, comme le montrent les rues désertes des principales métropoles italiennes de Milan à Naples, en passant par Rome et Florence, bien loin des foules observées il y a deux semaines sur les plages ou dans les parcs.

Selon un sondage publié ce week-end par le quotidien La Repubblica, 94% des personnes interrogées jugent "positives", voire "très positives", les mesures adoptées par l'exécutif, de la fermeture des écoles à l'arrêt des activités commerciales en passant par la limitation de la circulation des personnes.



Le nouveau coronavirus a déjà fait 16.000 morts au niveau planétaire

# Face au virus, l'Afrique subsaharienne en manque criant de matériel et de médecins

**P**as assez de lits d'hôpitaux et de respirateurs, des médecins sous-payés et en nombre insuffisant, manque de services de base et parfois même d'eau courante: alors que le coronavirus a été détecté dans 43 pays d'Afrique subsaharienne, les professionnels de santé sur le continent sont alarmistes.

L'Afrique comptait officiellement lundi soir plus de 1.600 cas et une cinquantaine de décès. Les chiffres restent assez faibles par rapport au bilan mondial de la pandémie mais la progression du virus est rapide, les tests insuffisants et les services de gestion de la crise s'annoncent mal ou pas préparés.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a appelé la semaine dernière les gouvernements d'Afrique subsaharienne à "se réveiller" et à se préparer "au pire" des scénarios.

"Aucun pays au monde n'est vraiment préparé à cela, même ceux avec un système de santé d'habitude fonctionnel", explique le Dr Yusuf Tanko Sununu, à la tête du comité parlementaire pour la santé au Nigeria. "Et dans les pays pauvres, les hôpitaux font déjà face à de graves problèmes."

Au Nigeria, pays le plus peuplé d'Afrique avec ses 190 millions d'habitants, le virus est passé de deux cas recensés à plus de 35 cas en moins d'une semaine.

Le ministre de la Santé, le Dr Osagie Ehanire, a affirmé lors d'une récente conférence de presse que le pays comptait 350 unités d'urgences. Il ne pouvait toutefois "pas donner de chiffres sur les respirateurs".

"Mais ils sont sur notre liste de

courses", a-t-il déclaré. "Tous les patients n'auront pas besoin de respirateurs (...), donc si dans des endroits il y en a besoin, nous pourrions les déplacer d'un endroit à l'autre."

Pas de quoi rassurer l'Association des médecins du Nigeria (NMA). Le pays ne compte "qu'un seul bon centre d'isolement à Lagos et il a une capacité de 50 lits seulement", s'inquiète son président le Dr Francis Faduyile. "Entre 70 à 80% de nos institutions de santé n'ont pas d'eau courante ou suffisamment propre pour se laver les mains!"

"Nous n'avons pas de masques FFP2, ou du moins, on ne sait pas combien on en a", explique-t-il à l'AFP. "Nous ne savons pas combien on a de respirateurs à travers le pays, mais on sait que leur nombre est inadéquat".

La NMA a donc décidé de recenser le matériel médical disponible en dehors des circuits officiels. "On s'organise nous-mêmes, on demande à nos médecins de faire remonter les informations".

Le Nigeria compte 42.000 médecins généralistes enregistrés en 2019, selon la NMA. Dans un pays comme la France, trois fois moins peuplée, ils sont 226.000.

Si dans tous les pays africains, les discours officiels se veulent rassurants, les chiffres sur les équipements et le personnel médical sont flous et la situation est très sombre.

Un haut responsable du ministère de la Santé au Kenya a confié à l'AFP, sous couvert d'anonymat, que "dans les 47 provinces que compte le pays, seuls 25 hôpitaux

publics sont équipés d'unités d'urgences, et la plupart ne sont pas fonctionnelles".

Le Cameroun, qui recensait officiellement près d'une soixantaine de cas de Covid-19 lundi, "n'a aucune capacité pour gérer les cas graves", assure un responsable d'une ONG internationale basée dans ce pays d'Afrique centrale. "Si l'épidémie se propage, cela va être très grave".

Le Cameroun fait déjà face à d'autres épidémies, comme bien d'autres pays africains. Elles sont souvent concentrées dans les régions les plus reculées, ou dans les camps de personnes déplacées par

les conflits (choléra, rougeole, fièvre hémorragique de Lassa...).

Ce pays, comme la Centrafrique, la Somalie, le Tchad, compte moins d'un médecin pour 10.000 habitants, et tous présentent déjà des cas de Covid-19.

A ce tableau bien noir viennent s'ajouter des crises économiques ou environnementales aux racines déjà bien profondes dans de nombreux pays.

"La pandémie intervient au moment où le système de santé du Zimbabwe est au plus bas", constate le Dr Norman Matara, de l'Association des médecins du Zimbabwe pour les droits hu-

ains (ZDHR), alors que le pays, frappé par vingt ans de crise économique, d'hyperinflation mais aussi par des pénuries de carburants, de médicaments et de denrées alimentaires, comptait deux cas lundi.

"J'ai peur", a réagi Nkululeko Sibanda, porte-parole du principal parti d'opposition, le Mouvement pour le changement démocratique (MDC).

"Les files d'attente aux stations essence, aux arrêts de bus (...) vont être des endroits très dangereux". Si le coronavirus atteint ces endroits, "on va tomber comme des mouches", a-t-il dit.



## Les maisons de retraite en Europe, "bombes à retardement"

**D**e l'Espagne à l'Italie en passant par la France, les maisons de retraite ravagées par le coronavirus se multiplient dans une Europe désormais au cœur de la pandémie et à la population vieillissante.

"Quand le virus entre dans ces lieux, cela tourne inévitablement au massacre comme cela arrive déjà malheureusement dans différentes régions d'Italie", a averti le week-end dernier le Spi-CGIL, la branche retraités du plus grand syndicat italien.

Quinze morts ont ainsi été recensées dans une maison de retraite de Gandino, près de Bergame, dans l'une des zones les plus touchées d'Italie, a signalé dans la presse son directeur médical Fulvio Menghini.

"Les maisons de retraite sont de véritables bombes à retardement, avec 500.000 personnes âgées très fragiles risquant d'être contaminées" par le virus dans ce

pays, qui a la population la plus vieille du monde après le Japon, a ajouté la Spi-CGIL.

Ce qui explique notamment son funeste record mondial de morts du Covid-19, plus de 6.000, selon le dernier bilan fourni lundi.

Même scénario en Espagne, le deuxième pays le plus touché en Europe, où "l'armée a pu voir, pendant certaines visites (de maisons de retraite), des personnes âgées absolument abandonnées, parfois même mortes dans leur lit", a déploré lundi la ministre de la Défense Margarita Robles.

Le parquet espagnol a immédiatement ouvert une enquête comme il l'avait fait la semaine dernière après la découverte d'au moins 19 corps sans vie dans une résidence de Madrid. Au total, des dizaines de morts ont été enregistrés dans des maisons de retraite en Espagne.

En France, la pandémie "pourrait se traduire par plus de 100.000

décès dans l'éventualité d'une généralisation que nous n'osons imaginer", s'alarmait vendredi les principales fédérations du secteur des résidences pour seniors, dans une lettre au ministre de la Santé.

Les cas s'y multiplient aussi comme dans les Vosges (nord-est) où la mort de vingt résidents d'une maison de retraite "en lien possible avec le Covid-19" a été annoncée lundi par les autorités.

Dans le but d'empêcher une hécatombe, le gouvernement espagnol a envoyé l'armée pour désinfecter des établissements pour personnes âgées et a mis les résidences privées sous la tutelle des régions.

De nombreux pays ont aussi interdit ou considérablement limité les visites comme l'Italie, l'Espagne, la France et le Luxembourg, mais aussi la plupart des Etats d'Europe centrale, ainsi que les Pays baltes.

"C'est très dur pour les familles

de ne pas savoir ce qui se passe à l'intérieur", confie à cet égard Pauline, une enseignante française qui n'a pas souhaité donner son nom de famille et dont la mère, en incapacité de parler au téléphone, est hospitalisée dans une unité de soins parisiennes où le coronavirus a été détecté.

Une situation d'autant plus anxiogène que le manque de matériel de protection dans ces lieux à hauts risques, dénoncé dans la plupart des pays, "augmente le risque de contagion", note la Spi-CGIL.

La situation réelle dans ces structures demeure toutefois difficile à évaluer car les tests manquent là aussi. En France, ils sont notamment limités aux "trois premiers malades en structures collectives de personnes vulnérables", a dit le ministère de la Santé à l'AFP.

L'Espagne, qui vient d'en commander des centaines de milliers, a fait savoir lundi que les résidences

de personnes âgées seraient prioritaires.

Moins strict que ses voisins européens, le Royaume-Uni a aussi demandé aux hébergements médicalisés de limiter les visites "au minimum", tout en les invitant à considérer "l'effet bénéfique du contact avec la famille et les amis".

Pour maintenir le lien social de ces personnes éloignées de leurs proches, le personnel se démène souvent pour faciliter les communications.

Ainsi à Murcie, dans le sud-est de l'Espagne, les infirmières de la résidence Ballesol Altoreal, masquées et gantées, tendent leur téléphone aux personnes âgées pour des appels vidéo avec leurs proches.

Dans une vidéo diffusée par cette structure, l'une des résidentes tente de rassurer son interlocuteur, répondant avec un sourire au téléphone: "Quel coronavirus? Je n'ai pas le coronavirus".

## Les industriels partagés sur l'évolution de leur production au premier trimestre



Les entreprises de l'industrie manufacturière s'attendent à une stabilité de leur production au premier trimestre 2020, selon les enquêtes de conjoncture réalisées par le Haut-commissariat au plan (HCP) au titre du premier trimestre 2020.

Ces anticipations seraient attribuables, d'une part, à une hausse de l'activité de la «Métallurgie» et de la «Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements» et, d'autre part, à une diminution de celle de «Industrie chimique» et de la «Industrie automobile», a relevé le Haut-Commissariat.

Concernant les anticipations de l'emploi, les industriels prévoient globalement une stabilité des effectifs employés, a fait savoir l'institution publique dans une note rendue publique récemment.

S'agissant de l'industrie extractive, il ressort de ces enquêtes que les entreprises de ce secteur prévoient une baisse de leur production, a souligné le HCP affirmant que cette évolution serait imputable principalement à une diminution de la production des

phosphates.

Selon les résultats de ces mêmes enquêtes, les patrons de ce secteur prévoient une stabilité au niveau des effectifs employés.

Concernant la production énergétique attendue pour le premier trimestre 2020, le Haut-commissariat a indiqué qu'elle connaîtrait une stabilité attribuable à une stagnation de la «Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné». Alors que l'emploi connaîtrait une augmentation au cours de la même période.

Il est à noter que pour les trois premiers mois de l'année, les entreprises de l'industrie environnementale anticipent une augmentation de la production notamment dans les activités du «Captage, traitement et distribution d'eau» et une stabilité des effectifs employés.

Soulignons que les appréciations des entreprises ont également porté sur l'évolution de l'activité au cours du quatrième trimestre 2019.

Il ressort ainsi que la production de l'industrie manufacturière aurait connu une hausse résultat

d'une augmentation de la production dans les branches de l'«Industrie chimique» et l'«Industrie automobile» et d'une diminution de la production dans la branche des «Industries alimentaires» et de la «Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques».

En détail, «les carnets de commandes du secteur sont



**Les anticipations des chefs d'entreprises entre stabilité et hausse des effectifs, selon le HCP**

jugés d'un niveau normal par les chefs d'entreprises. S'agissant de l'emploi, il aurait connu une stabilité », selon le HCP notant que globalement, le taux d'utilisation des capacités de production (TUC) dans l'industrie manufacturière se serait établi à 79%.

En ce qui concerne la production de l'industrie extractive, elle aurait affiché une baisse au cours des derniers mois de l'année écoulée, imputable à une diminution de la production d'«Autres industries extractives». Tandis que les carnets de commande se seraient situés à un niveau normal et l'emploi aurait connu une stabilité.

Dans ces conditions, le Haut-commissariat a relevé que le taux d'utilisation des capacités de production dans ce secteur se serait établi à 80%.

S'agissant de la production de l'industrie énergétique, il apparaît qu'elle aurait connu une baisse due principalement à une diminution de la «Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné».

Dans cette même période, les carnets de commandes ont été jugés d'un niveau inférieur à la

normal alors que l'emploi aurait connu une stabilité.

Ainsi, a poursuivi l'institution publique, le TUC dans l'industrie énergétique se serait établi à 92%.

Quant à la production de l'industrie environnementale, elle aurait pour sa part enregistré une augmentation imputable à un accroissement de l'activité du «Captage, traitement et distribution d'eau».

« En ce qui concerne les carnets de commandes de ce secteur, ils se seraient établis à un niveau inférieur à la normal et l'emploi aurait connu une augmentation », a en outre relevé le HCP ajoutant que, dans ces conditions, le TUC dans l'industrie environnementale se serait établi à 86%.

A noter enfin que, selon la majorité des chefs d'entreprises relevant des secteurs de l'industrie manufacturière, extractive et énergétique, « le remplacement d'une partie des équipements et l'extension de l'activité auraient fait l'objet des principales dépenses d'investissements réalisées en 2019 », a conclu le Haut-commissariat.

**Alain Bouithy**

## Soft Tech met à disposition 10 millions de masques

Dans le cadre de l'élan citoyen et solidaire pour combattre le Coronavirus, la société Soft Tech - filiale de la holding SoftGroup, a choisi de mettre son personnel et ses chaînes de production au service de son pays et de l'intérêt général, en produisant dix millions de masques qui seront mis gracieusement à la disposition du Ministère de l'intérieur et autres institutions d'utilité publique. Spécialisée dans la production intégrée des tissus techniques, Soft Tech a relevé le défi en un temps record, de transformer son outil de fabrication pour pouvoir produire ces masques en pénurie dans le monde, afin d'alimenter le stock du Royaume.

La société tient à remercier ses collaborateurs pour leur mobilisation et les efforts dé-

ployés pour participer à cet élan de solidarité. SoftGroup qui emploie 4 000 personnes dans différents secteurs d'activités, a mobilisé les 300 collaborateurs de Soft Tech qui se relaient 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 sur le lieu de production, pour assurer la fabrication industrielle de ces masques.

Soft Tech, entreprise engagée pour des projets sûrs et de qualité, a encadré la chaîne de production par un dispositif garantissant les normes d'hygiène sanitaire pour ses collaborateurs, et fabrique ainsi des masques sous la norme obtenue de chez l'institut de normalisation marocaine IMANOR NM/ST21.5.200/2020 assurant la qualité des produits qui seront mis en circulation.

## La TGR annonce un service en ligne pour le versement des dons au Fonds spécial pour la gestion du COVID-19

La Trésorerie Générale du Royaume (TGR) a annoncé, lundi 23 mars 2020, la mise à la disposition des citoyens, des opérateurs économiques et autres partenaires, d'un service en ligne pour faire leurs dons au Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du coronavirus (Covid-19), mis en place sur Hautes instructions de SM le Roi Mohammed VI.

Pour effectuer leurs dons, les citoyens, les opérateurs économiques et les autres partenaires sont invités à visiter le site web "www.tgr.gov.ma" et cliquer sur l'icône "paiement en ligne : Vos

dons au fonds spécial pour la gestion de la pandémie du coronavirus – Covid 19". Plusieurs entreprises publiques et privées, institutions nationales et corps de métiers ont déjà annoncé leur contribution au Fonds, qui sera réservé à la prise en charge des dépenses de mise à niveau du dispositif médical, en termes d'infrastructures adaptées et de moyens supplémentaires à acquérir dans l'urgence, ainsi qu'au soutien de l'économie nationale, à travers une batterie de mesures qui seront proposées par le gouvernement.

# L'ITFC consacrée "meilleur financier islamique" lors des TFG Trade Awards 2020

La Société Internationale Islamique de Financement du Commerce (ITFC), membre du groupe de la Banque islamique de développement (BID), a été nommée "meilleur financier islamique" par la plateforme de financement du commerce, Trade Finance Global, en coopération avec la BAFT.

Le travail international réalisé par les banques, les institutions financières et les fournisseurs de technologies pour faciliter le commerce n'a jamais été aussi important, en particulier à l'ère de la numérisation rapide, des chaînes d'approvisionnement interconnectées et de la concurrence accrue.

Les gagnants ont été sélectionnés par un comité directeur indépendant composé d'experts de la profession venus du monde entier.

M. Hani Salem Sonbol, Directeur General de ITFC a déclaré "L'ITFC est fière d'avoir été reconnue comme

le meilleur financier islamique. Cette prestigieuse distinction témoigne de l'efficacité de l'approche stratégique de la société pour faire progresser le commerce et améliorer les conditions de vie dans tous les pays membres de l'OCI. Cette reconnaissance souligne également la pertinence et la viabilité de la combinaison unique de solutions de financement du commerce et de développement du commerce de ITFC, conçues pour soutenir les secteurs stratégiques des pays membres, leur permettant ainsi d'améliorer leur capacité commerciale".

Les objectifs globaux de l'ITFC sont directement alignés sur les Objectifs de développement durable des Nations unies visant à créer une plus grande prospérité inclusive dans le monde en développement. Un élément clé de l'orientation stratégique de ITFC est de travailler avec des partenaires qui ont un intérêt direct et à long terme dans le développement

socio-économique des pays membres. Cette approche permet à ITFC de développer des solutions commerciales intégrées de financement et de développement du commerce pour contribuer à la réduction des challenges liés au commerce, offrir un meilleur accès au financement et de nouvelles opportunités commerciales.

Mark Abrams, directeur de Trade Finance Global et membre du comité de direction des prix a déclaré : "Un des principaux objectifs de TFG est d'aider les entreprises à accéder à l'information et à l'éducation en matière de financement du commerce. Il est important de mettre en avant ceux qui sont à la pointe du financement du commerce et des créances, que ce soit du point de vue des financiers, des assureurs, de la logistique, des cabinets d'avocats ou des techniques commerciales".

"Une innovation continue est nécessaire au sein de l'industrie du com-

merce, pour soutenir les entreprises du monde entier, alors qu'elles naviguent dans le paysage changeant du financement du commerce en ces temps incertains. Nous sommes ravis de coopérer avec BAFT sur cette initiative".

"À une époque où les entreprises sont confrontées à des défis importants dans le cadre du commerce transfrontalier, il est essentiel que les banques soient en mesure de faire preuve de leadership en fournissant des financements et des solutions innovantes qui évoluent avec les besoins changeants de leurs clients", a déclaré Tod Burwell, PDG de la BAFT. "Nous félicitons les organisations reconnues pour leur leadership et félicitons TFG pour avoir mis en valeur ces institutions". En 2019, ITFC a approuvé un financement de 2,1 milliards de dollars US en faveur des pays membres les moins avancés, ce qui représente 36 % de son portefeuille

total. Sur ce montant, 565 millions de dollars US ont été consacrés au secteur de l'alimentation et de l'agriculture, y comprenant le financement des pré-exportations dans les principales chaînes de valeur, telles que le coton et les arachides, et l'importation de produits de base essentiels à la sécurité alimentaire des pays membres. Le financement de ITFC a permis de fournir des revenus et de contribuer à l'amélioration des moyens de subsistance de plus de 480 000 agriculteurs.

Un financement d'environ 4,5 milliards de dollars a été accordé pour soutenir un approvisionnement durable en intrants énergétiques dans les pays membres, ce qui a permis à quelque 13 millions de personnes d'avoir accès à l'électricité. De plus, en 2019, la ITFC a renforcé son soutien au secteur privé en canalisant 821 millions de dollars de financement aux PME par l'intermédiaire de 16 banques partenaires.

# La BAD prend des mesures fortes pour prévenir la propagation du Covid-19 dans les pays où elle est présente

La Banque africaine de développement a annoncé, récemment, des mesures fortes en termes de sécurité sanitaire pour prévenir la propagation du Coronavirus Covid-19 dans les pays où elle est présente, comme la Côte d'Ivoire où se trouve son siège.

Télétravail, vidéoconférences à la place de réunions physiques, suspension des visites dans les bâtiments de la Banque et annulation de tous les déplacements, réunions et conférences jusqu'à nouvel ordre : le président de la Banque, Akinwumi Adesina, a fait ces annonces à l'occasion d'une vidéoconférence avec l'ensemble du personnel, depuis le siège de l'institution à Abidjan.

Il a déclaré que les mesures prises allaient dans le meilleur sens en termes de santé publique et de sécurité.

«Ma principale responsabilité vous concerne. Elle consiste à m'assurer que vos familles et vous-mêmes êtes en sécurité et que vous pouvez travailler là où vous vous trouvez dans les meilleures conditions de santé et de sécurité possibles», a précisé Akinwumi Adesina. Il a indiqué également que toutes les mesures nécessaires étaient en train d'être prises

pour assurer la continuité des opérations de la Banque, notamment celles afférentes à la documentation électronique et aux approbations de dossiers. Tous les membres du personnel de la Banque ont travaillé chez eux mercredi pour tester la mise en œuvre des systèmes informatiques.

La Banque a déjà pris plusieurs mesures pour lutter contre la propagation du Coronavirus Covid-19, dont une mise en quarantaine volontaire des employés revenant de pays à haut risque. D'autres institutions multilatérales en Asie, en Europe et en Amérique latine ont pris des mesures similaires.

Depuis le début de l'épidémie de COVID-19 en décembre 2019 en Chine, la Banque a suivi de près la situation sanitaire à travers son centre médical, son équipe de gestion des urgences ainsi que ses comités exécutif et opérationnel pour les situations de crise. Les membres du personnel ont régulièrement reçu des conseils médicaux et des mesures de prévention ont été mises en place pour protéger le personnel et les familles contre la contamination par le virus.

Un plan d'intervention à trois niveaux



contre le COVID-19 a également été élaboré pour éviter, gérer et atténuer les effets de la pandémie sur les membres du personnel de la Banque et leurs familles, tout en assurant la continuité des activités en cas d'aggravation de la situation sur le continent.

«S'il vous plaît, ne paniquez pas, a demandé le président Adesina aux collaborateurs de la Banque. Des mesures sont en train d'être prises. La situation nous appelle à changer la façon dont nous travaillons et le lieu à partir duquel nous travaillons.»

# Art & culture

## Manu Dibango, un sax' entre l'Europe et l'Afrique

*Première personnalité mondiale morte à 86 ans des suites d'une contamination au coronavirus*



"Bâtisseur de ponts entre l'Occident et l'Afrique": voilà comment se décrivait le saxophoniste Manu Dibango, première personnalité mondiale morte à 86 ans des suites d'une contamination au coronavirus, figure de l'afro-jazz devenue star avec son hit "Soul Makossa".

"J'ai l'harmonie des Bach et des Haendel dans l'oreille avec les paroles camerounaises. C'est une richesse de pouvoir avoir au minimum deux possibilités. Dans la vie, je préfère être stéréo que mono", racontait-il à l'AFP en août 2019, ponctuant ses réponses de son rire tonitruant et communicatif.

Cet éclectisme trouve son origine dans le parcours de cet homme que rien ne prédestinait à une carrière d'artiste. Encore moins à être repris par Beyoncé ou Rihanna. Emmanuel N'Djoké Dibango est né le 12 décembre 1933 à Douala (Cameroun), dans une famille protestante très stricte. "Mon oncle paternel jouait de l'harmonium, ma mère dirigeait la chorale. Je suis un enfant élevé dans les +Alléluia+. Ça n'empêche que je suis africain, camerounais et tout ça",

confiait encore cette haute silhouette au crâne glabre à l'AFP. Son père, fonctionnaire, l'envoie en France à l'âge de 15 ans, dans l'espoir d'en faire un ingénieur ou un médecin.

Après 21 jours de bateau, Manu Dibango rejoint Marseille, puis Saint-Calais dans la Sarthe. Dans ses bagages, trois kilos de café -- denrée rare dans l'immédiat après-guerre --, pour payer sa famille d'accueil. Puis il étudie à Chartres, où il fait ses premiers pas musicaux à la mandoline et au piano.

Dans cet univers blanc, l'adolescent qui, de son propre aveu, "ne connaissait pas la culture africaine", s'identifie aux vedettes afro-américaines de l'époque. Count Basie, Duke Ellington, Charlie Parker deviennent ses "héros".

"Papa Manu" découvre le saxophone lors d'une colonie de vacances, traîne dans le Saint-Germain-des-Près de Boris Vian et finit par échouer à la seconde partie de son baccalauréat. Son père, mécontent, lui coupe les vivres en 1956. Il part alors pour Bruxelles, où il court le cachet, jouant de la variété. "A mon époque, il fallait faire des cabarets, des

bals, des cirques. Jouer avec un accordéoniste comme André Verchuren assurait quelques dates", racontait-il.

Son séjour belge est marqué par deux rencontres fondatrices: la blonde Marie-Josée, dite "Coco", qui devient sa femme, et Joseph Kabasélé, chef d'orchestre de l'African Jazz. Dans l'effervescence des indépendances, le musicien congolais lui ouvre les portes de l'Afrique.

Manu Dibango le suit à Léopoldville (ancien nom de Kinshasa, ndlr) où il lance la mode du twist en 1962, puis ouvre une boîte au Cameroun. Trois ans plus tard, il est de retour en France, sans le sou. Il devient pianiste de rock pour Dick Rivers, organiste puis chef d'orchestre pour Nino Ferrer.

En 1972, on lui demande de composer l'hymne de la Coupe d'Afrique des nations de football, qui doit se tenir au Cameroun. Sur la face B du 45-tours, il enregistre "Soul Makossa". Des DJs new-yorkais s'entichent de ce rythme syncopé. Une autre vie commence.

Le saxophoniste part jouer au théâtre Apollo, temple de la musique afro-amé-

ricaine à Harlem, se métisse encore un peu plus en tournant en Amérique du sud.

En 1982, vient une autre forme de consécration. "Soul Makossa" est samplé par Michael Jackson dans son album "Thriller"... sans son autorisation. Manu Dibango intente le premier d'une longue série de procès pour plagiat, qui se solde par un arrangement financier. Mais la victoire est ailleurs: le musicien est devenu une référence mondiale de la world music.

Issu d'une génération qui a rêvé de panafricanisme, il a aussi porté d'autres casquettes, réunissant les musiciens du continent pour lutter contre la famine en Ethiopie, dirigeant l'orchestre de la télévision ivoirienne, présidant la société des droits d'auteurs camerounaise.

"Afro-européen", "néropolitain", comme il aimait se qualifier, Manu Dibango avouait pourtant entretenir des "relations ambiguës" avec son continent. "Chacun de mes séjours en Afrique s'est soldé par son lot de désillusions et de blessures", confiait-il dans son autobiographie, "Trois kilos de café".

## Goldman chante pour les soignants et les travailleurs

Jean-Jacques Goldman sort de sa réserve dans une vidéo-hommage aux soignants et travailleurs de terrain en plein coronavirus, les paroles de son tube "Il changeait la vie" devenant "Ils sauvent des vies". Ce message musical est rapidement devenu viral. Le Président de la République Emmanuel Macron a ainsi retweeté le message "Merci Jean-Jacques Goldman" posté par le violoncelliste Gautier Capuçon (Renaud, violoniste, est son frère).

Le compte Twitter de la Gendarmerie nationale s'est lui aussi félicité que la star, si discrète ces dernières années, "donne de la voix pour remercier les services mobilisés durant le Covid-19". "J'ai eu des frissons en découvrant cette vidéo", a tweeté le chanteur Christophe Willem, tandis que Benoît Hamon, candidat du PS à la dernière présidentielle, a également aimé sur les réseaux sociaux le clip de celui qui est toujours la personnalité préférée des français en dépit de la diète médiatique qu'il s'impose depuis plusieurs années. Il faut dire que ce clip est un petit évènement, puisque l'auteur de "Je te donne", 68 ans, n'a plus chanté en solo depuis 2002.

L'auteur d'"Il suffira d'un signe" a envoyé cette vidéo faite maison à une amie productrice des artistes membres des Enfoirés, pour qu'elle la partage avec la troupe des Restos du Coeur, a indiqué Le Parisien. Et la chanteuse

Nolwenn Leroy l'a ainsi postée sur son compte Instagram. Face caméra, lunettes sur le nez, t-shirt rouge sous chemise bleue, Goldman chante sur la musique originale du single sorti en 1988, paru la première fois en 1987 sur l'album "Entre gris clair et gris foncé". Les paroles ont été remises au goût du jour: "Et loin des beaux discours, des grandes théories, à leur tâche, chaque jour, sans même attendre un merci, ils sauvent des vies".

Dans cette nouvelle version, il s'adresse d'abord aux "docteurs, brancardiers, aides-soignants, infirmiers" mais aussi ensuite aux "agents de sécurité", ou encore aux "caissières, éboueurs, routiers, facteurs, paysans", etc, soit tous ceux qui continuent à travailler pendant la pandémie.

A la fin de ce titre de 2 minutes 39 secondes, il remercie aussi en parlant les "boulangers, politiques", "cheminots, militaires, ambulances, taxis", etc. Et de conclure, ému: "Les chercheurs vont trouver, mais ils ont besoin de nous tous, alors soyez prudents".

Les initiatives du monde musical se multiplient en faveur du personnel soignant. Calogero a ainsi enregistré un nouveau titre "On fait comme si", qui sera disponible ce jeudi et dont les "droits et les recettes" seront reversés "au personnel soignant", comme il l'a annoncé sur son compte Facebook.



# La Fondation Jardin Majorelle adhère aux efforts visant la lutte contre le Coronavirus

La Fondation Jardin Majorelle, qui assure la gouvernance du Jardin Majorelle ainsi que des Musées Berbère et Yves Saint Laurent Marrakech, s'engage à soutenir et mettre en œuvre les mesures adoptées par le Royaume pour lutter contre le coronavirus (COVID-19).

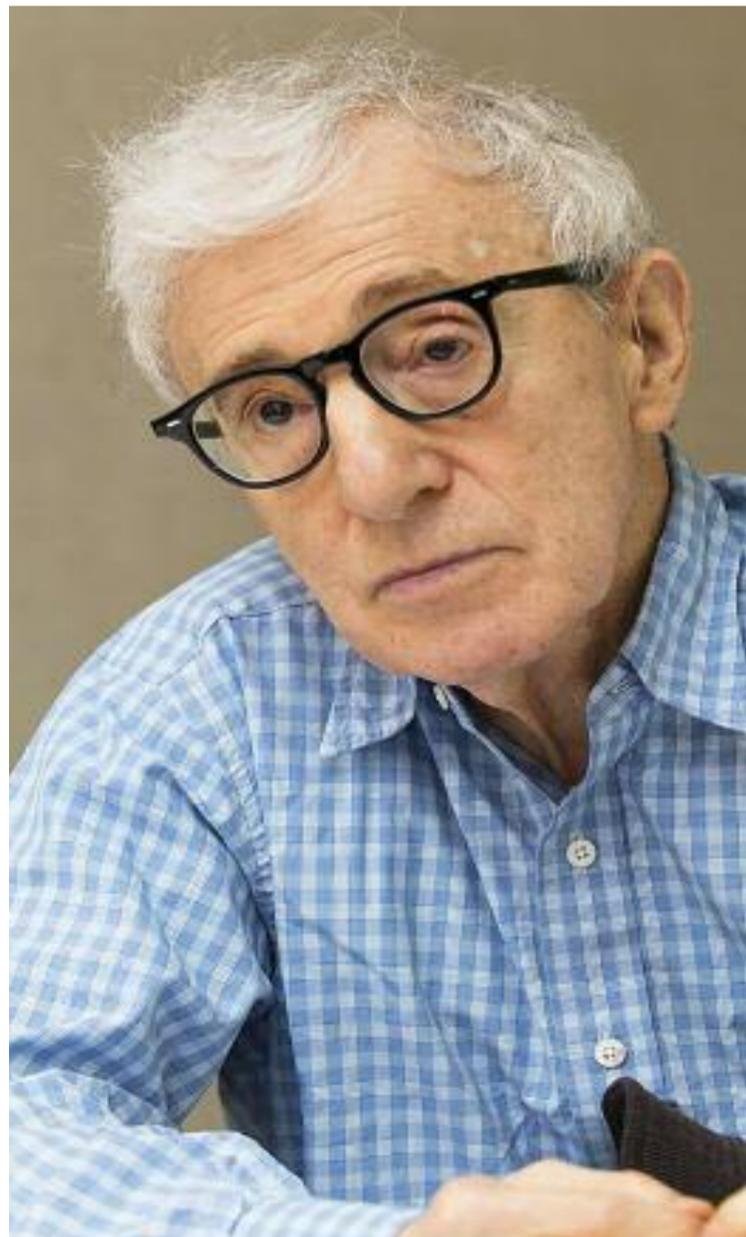
En signe de solidarité avec ses 200 hommes et femmes employés, la Fondation Jardin Majorelle s'engage à soutenir et mettre en œuvre les actions du gouvernement marocain dans la

lutte contre le coronavirus (COVID-19), indique un communiqué de ladite Fondation. Et de poursuivre que chacun de ses employés sera pris en charge pendant cette période difficile, même si les Jardins et les deux Musées restent fermés au public conformément aux consignes des autorités compétentes.

La Fondation maintiendra également au cours de cette année toutes ses obligations, non seulement envers ses employés, mais aussi en-

vers plus de 30 associations et programmes œuvrant dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la culture, souligne la même source.

En outre, la Fondation versera une contribution, au nom de ses 200 employés, au Fonds spécial dédié à la gestion de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), mis en place sur Hautes instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.



## Les mémoires de Woody Allen finalement publiés par un autre éditeur

Les mémoires de Woody Allen seront finalement publiés, deux semaines après le retrait d'Hachette, sous la pression, l'éditeur Arcade Publishing a annoncé la sortie du livre lundi, selon plusieurs médias américains. Contacté par l'AFP, Arcade Publishing, filiale du groupe Skyhorse, n'a pas donné suite immédiatement, pas plus que l'agent littéraire de Woody Allen. Les droits du livre, intitulé "Apropos of Nothing" (A propos de rien) avaient initialement été acquis par Grand Central Publishing, filiale du groupe Hachette, qui avait annoncé le 2 mars sa publication prochaine, à la surprise générale. Mais l'annonce surprise avait suscité un tollé, alimenté par le journaliste et auteur Ronan Farrow, le propre fils de Woody Allen.

Ronan Farrow reprochait à Grand Central Publishing et à Hachette de ne pas avoir pris davantage de précautions avec cette autobiographie, notamment en ce qui concerne les accusations d'agression sexuelle qui visent Woody Allen. Fille adoptive du metteur en scène, Dylan Farrow affirme avoir été abusée sexuellement par Woody Allen en 1992, alors qu'elle était âgée de 7 ans, ce que son père adoptif a toujours réfuté.

Affirmant qu'Hachette n'avait pas

effectué les "vérifications" nécessaires, Ronan Farrow avait indiqué qu'il ne souhaitait plus travailler avec l'éditeur, dont une autre filiale, Little, Brown and Company, avait publié son dernier ouvrage, "Les Faire Taire". Plusieurs employés d'Hachette avaient manifesté devant le siège de Grand Central Publishing, à New York, pour faire part de leur désapprobation.

Quatre jours après l'annonce de la sortie prochaine du livre, Hachette avait fini par renoncer à le publier. "En cette époque étrange, où la vérité est trop souvent balayée comme +fake news+, nous éditeurs préférons laisser un artiste respecté s'exprimer, plutôt que de céder à ceux qui veulent le faire taire", a écrit la co-fondatrice d'Arcade Publishing, Jeanette Seaver, dans un communiqué transmis au site Variety.

Le livre évoque la vie personnelle et professionnelle de Woody Allen, aujourd'hui âgé de 84 ans. L'ouvrage n'était pas disponible lundi sur les grands sites de vente en ligne. Selon le site The Hollywood Reporter, qui cite des extraits de ces mémoires, Woody Allen y assure qu'il n'a "jamais levé le petit doigt sur Dylan". "Ça a été une invention du début à la fin", affirme le réalisateur.

## Bouillon

de culture



### Albert Uderzo

Le dessinateur Albert Uderzo, créateur avec René Goscinny du célèbre personnage de bande dessinée Astérix, astucieux Gaulois, monument de la culture et de l'identité française, est décédé mardi à l'âge de 92, a-t-on appris auprès de sa famille et de proches.

"Albert Uderzo est mort dans son sommeil à son domicile à Neuilly d'une crise cardiaque sans lien avec le coronavirus. Il était très fatigué depuis plusieurs semaines", a indiqué son gendre Bernard de Choisy à l'AFP.

### Lucia Bosé

L'actrice italienne Lucia Bosé, qui s'illustra au cinéma dans des films d'Antonioni, Buñuel et Fellini, est décédée lundi à 89 ans en Espagne, où elle vivait, a annoncé son fils, l'artiste Miguel Bosé. "Chers amis... Je vous annonce que ma mère Lucia Bosé vient de mourir", a écrit sur son compte Twitter Miguel Bosé, lui-même chanteur à succès et acteur de renom ("Talons aiguilles").

Selon différents médias locaux, le décès de Lucia Bosé serait dû à une pneumonie, alors que l'Espagne est actuellement l'un des pays du monde les plus touchés par la pandémie de coronavirus. "Lucia Bosé s'en est allée", a écrit l'ancien président du Festival de Cannes, Gilles Jacob, en évoquant sur Twitter "une petite pâtissière de Milan très belle aux grands yeux tristes", qui gagna un concours de beauté en 1947, avant de tourner avec Antonioni, Bardem, Bunuel, Fellini et Duras.

Deux mois après l'avoir rencontré, Lucia Bosé avait épousé en 1955 à Las Vegas l'un des plus grands toreros du 20e siècle, le matador madrilène Luis-Miguel Dominguín. Le torero et l'actrice ont eu trois enfants: Miguel Bosé, la cheffe d'entreprise Lucia Dominguín et l'actrice Paola Dominguín. Leur séparation en 1967 avait été très médiatisée.

Née à Milan en 1931, Lucia Bosé était devenue miss Italie en 1947, avant de se classer parmi les actrices les plus recherchées du cinéma italien.



# Sport

## Le retour au pays de Neymar et Cie, un choix risqué



**A** l'heure du confinement en Europe face au coronavirus, Neymar, Thiago Silva et d'autres footballeurs stars sont rentrés en urgence dans leur pays en Amérique du sud, une décision qui suscite des interrogations, entre risque de propagation et menace de quarantaine à leur retour.

Rester chez soi ? L'image de joueurs multimillionnaires anticipant ou bravant les consignes sanitaires la semaine dernière pour retourner au pays a suscité beaucoup de critiques sur les réseaux sociaux en Europe, notamment en Italie, l'un des epicentres de la pandémie... mais paradoxalement très peu en Amérique du sud.

Ainsi, les stars du Paris SG Neymar, Thiago Silva et Edinson Cavani ont choisi ces derniers jours de quitter la France, vers le Brésil pour les deux premiers, vers l'Uruguay pour le troisième. Même décision pour les joueurs de la Juventus Gonzalo Higuain (Argentine) et Douglas Costa (Brésil) qui étaient pourtant à l'isolement volontaire en Italie après l'annonce de cas positifs au virus au sein de l'effectif turinois, dont le Français Blaise Matuidi.

Mais, alors que les compétitions et les entraînements sont suspendus, la crainte pour leur santé et le souhait de vivre cette crise aux côtés de leurs proches a convaincu les intéressés de traverser l'Atlantique, comme l'a expliqué Thiago Silva.

"La situation est difficile ici (au Brésil) et là-bas (en France). Nous savons que ce ne sont pas des vacances. Nous devons être attentifs et prendre conscience de tout ce qui est en train de se passer dans le monde. Nous avons tous peur", a commenté le défenseur central au micro de la chaîne brésilienne SporTV.

Thiago Silva (35 ans) a choisi de se confiner en famille à Rio de Janeiro, une ville qui est l'un des principaux foyers de la pandémie au

Brésil avec Sao Paulo.

Pour sa part, l'attaquant vedette Neymar (28 ans) s'est astreint à un isolement volontaire dans sa luxueuse villa de Mangaratiba, dans le sud de l'état de Rio.

Son partenaire d'attaque Edinson Cavani a de son côté atterri à Montevideo avant de gagner sa ville natale de Salto, où il compte observer une quarantaine volontaire de 14 jours.

"Aujourd'hui, je dois rester à la maison, à la campagne (...). Je veux vous saluer, vous embrasser mais aujourd'hui je ne peux pas. Sincèrement, ça paraît tellement bizarre", a commenté l'avant-centre dans une vidéo diffusée sur Instagram.

Malgré ces précautions, ce genre de départs en provenance de zones largement contaminées par le virus ont fait polémique en Europe, en particulier en Italie où l'exil de Higuain a été très commenté: l'Argentin a pris un vol vers la France, puis un autre vers l'Espagne, avant de pou-

voir s'envoler vers Buenos Aires, alors que les Italiens sont soumis à un confinement très strict face à une maladie qui a fait plus de 5.000 morts dans le pays.

L'entourage du joueur (32 ans) a fait savoir que ce départ était lié à des problèmes familiaux, à savoir l'état de santé de sa mère. Et la presse italienne a rapporté que l'attaquant de la Juve avait été testé négatif au coronavirus... ce qui a alimenté de plus belle la polémique sur l'opportunité d'avoir fait subir un test à Higuain quand d'autres patients ne peuvent pas en bénéficier faute de moyens matériels.

"S'il vous plaît, les Messieurs je-sais-tout, taisez-vous un peu", a réagi Nicolas Higuain, frère du joueur, sur Twitter. "Notre mère souffre d'un cancer depuis quatre ans (...). Nous demandons un peu de respect et de considération."

Reste la question, cruciale pour les clubs, du retour de leurs joueurs à

temps pour une future reprise des compétitions.

"J'espère que la pandémie ne perturbera pas notre retour" à Paris, a souligné Thiago Silva qui possède, contrairement à Neymar, un passeport français.

Pour l'heure, les frontières à l'entrée de l'Union européenne et de l'espace Schengen sont fermées pour un mois, sauf exceptions (ressortissants européens et leur famille, résidents de longue date...).

Et en Italie, le débat est déjà lancé, alors que d'autres joueurs de la Juve ont également quitté le pays, comme Sami Khedira pour l'Allemagne et Miralem Pjanic pour le Luxembourg: théoriquement, les joueurs de retour de l'étranger devraient être soumis à une quarantaine de 14 jours. Rien a priori dans les textes ne permet de raccourcir cette période, ce qui risque de compliquer la reprise de l'entraînement pour les footballeurs ayant choisi l'exil...

## Les joueurs allemands disent oui à une baisse de salaire



**L**es joueurs du Bayern Munich et d'autres clubs allemands ont accepté des baisses de salaires pour aider leurs dirigeants à faire face à la crise créée par la pandémie de coronavirus, rapportent mardi des médias allemands.

Chez le "Rekordmeister", en tête du championnat au moment de l'interruption le 13 mars, tous les joueurs, les membres du conseil d'administration et du conseil de surveillance se sont dits prêts à renoncer à 20% de leur salaire, selon le quotidien

à grand tirage Bild.

Au Bayern, qui entretient une équipe de stars, les dépenses salariales avaient représenté 336,2 millions d'euros lors de la saison 2018/2019, pour un chiffre d'affaires de 750,5 millions.

Les premiers en Allemagne à avoir proposé spontanément une réduction de salaire ont été les joueurs de Mönchengladbach, suivis par leurs collègues de Brême et Schalke 04. A Dortmund et Leverkusen, des discussions sont en cours, rapporte la presse.

Au Borussia Dortmund, l'entraîneur Lucien Favre a lui-même proposé une baisse de son salaire. Pour les joueurs, le club envisage une réduction de 20% des salaires si les matches ne reprennent pas, et de 10% s'ils reprennent à huis clos, étant donné que dans ce cas, les clubs toucheraient les droits télé.

## Adebayor en isolement au Bénin

**L'**attaquant togolais Emmanuel Adebayor a été placé en isolement au Bénin selon un protocole lié au nouveau coronavirus, après avoir quitté le Paraguay et le Club Olimpia pour rejoindre le Togo, a annoncé son club.

"C'est comme être à la maison. Cela ne me dérange absolument pas", a déclaré l'ancien joueur de Manchester City et du Real Madrid à son arrivée à Cotonou, la capitale du Bénin, pays voisin du Togo.

Adebayor, 36 ans, formé au FC Metz et finaliste de la Ligue des champions en 2004 avec Monaco, doit rester en isolement dans un hôtel de Cotonou avec 84 passagers de son vol qui a fait escale au Bénin, selon les informations communiquées lundi par son club.

L'international togolais, passé aussi par Arsenal et Tottenham, avait rejoint



en février le Club Olimpia, basé à Asuncion et champion du Paraguay en titre.

Adebayor a pris "la décision de retourner dans son pays pour passer le temps de quarantaine imposé par le gouvernement" paraguayen, a précisé son club.

Le Club Olimpia a stoppé son activité "pour se conformer aux mesures visant à empêcher la propagation de Covid-19", a-t-il également indiqué.

# Infantino : *Le coronavirus pourrait permettre de grands changements*



La crise engendrée par la pandémie de coronavirus pourrait permettre de profonds changements dans le monde du football lorsque celui-ci reprendra, estime Gianni Infantino, président de la Fifa, dans une interview publiée lundi par le quotidien sportif italien *La Gazzetta Dello Sport*.

"Nous ne savons pas quand il y aura un retour à la normale", déclare le dirigeant italo-suisse âgé de 50 ans, qui voit dans cette crise une opportunité.

"Nous pouvons peut-être en profiter pour réformer le football en faisant un pas en arrière. Avec des formats différents. Des tournois plus réduits, peut-être moins

d'équipes, mais plus d'équilibre. Moins de matches pour protéger la santé des joueurs", estime celui pour qui tout cela "n'est pas du domaine de la science-fiction".

En attendant, le football a été interrompu par la pandémie dans la plupart des grands championnats et Infantino veut d'abord mesurer les dégâts causés par cette crise "qui risque d'être irréversible".

"Nous avons besoin d'une évaluation de l'impact économique global", avance le dirigeant suprême du football. "Estimons les dommages, regardons comment nous pouvons les couvrir, faisons des sacrifices et redémarons", dit le dirigeant.

Infantino souligne que la Fifa travaille à des dérogations pour les joueurs dont les contrats expirent le 30 juin, alors que les principaux championnats, actuellement à l'arrêt, risquent de devoir déborder au-delà de cette date pour parvenir à leur terme.

"Pensons aux modifications et dérogations temporaires au règlement sur le statut des joueurs et les transferts pour protéger les contrats", expose-t-il.

Gianni Infantino dément par ailleurs toute discussion allant dans le sens de la création d'une Superligue fermée des clubs européens, vieux serpent de mer parmi les grosses écuries du continent. "Cela me fait rire, dit-il. Et quoi

encore ?"

Le dirigeant est le principal promoteur d'une nouvelle formule de la Coupe du monde des clubs avec 24 équipes, qui aurait dû se tenir à l'été 2021 mais devrait être reprogrammée en raison du report de l'Euro de foot à cette date.

"Mais ça n'est pas le moment de parler de tout ça", s'agace Infantino, qui refuse aussi de se projeter sur une éventuelle reprise des compétitions dès le mois de mai.

"La santé d'abord. Puis tout le reste. Sans paniquer, faisons face, nous rejouerons quand nous le pourrons, sans que cela ne mette en danger la santé de qui que ce soit", dit-il.

## Le clip de prévention

La Fifa a annoncé lundi conjointement avec l'OMS le lancement d'un clip de prévention contre le nouveau coronavirus, avec un casting de stars allant de Gianluigi Buffon à Lionel Messi, en passant par la championne du monde Carli Lloyd.

La campagne "Passe le message pour éliminer le coronavirus" vise à rappeler les consignes élémentaires: "se laver les mains, se couvrir la bouche et le nez en cas de toux ou d'éternuement, éviter de se toucher le visage, garder ses distances et rester chez soi lorsqu'on ne se sent pas bien", explique la Fifa dans un communiqué.

Dix-huit joueurs et joueuses ont pris part à la vidéo qui sera diffusée dans 13 langues, parmi lesquels figurent aussi Alisson Becker (Liverpool), Radamel Falcao (Galatasaray) ou encore les anciennes gloires Xavi, Samuel Eto'o et Youri Djorkaeff.

"La FIFA combat le coronavirus à travers une série de campagnes et de financements et je suis ravi que le football mondial aide l'OMS à éliminer le virus", a commenté Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur de l'Organisation mondiale de la santé.

## L'UEFA formalise le report des finales de C1 et C3



Comme attendu, l'Union des associations européennes de football (UEFA) a entériné lundi le report des finales de Ligue des champions, de Ligue Europa et de Ligue des champions féminine, initialement prévues en mai, une semaine après avoir suspendu "jusqu'à nouvel ordre" ces compétitions en raison de la pandémie de coronavirus.

"L'UEFA a formellement pris la décision de suspendre les matches en question, originellement programmés en mai 2020", a écrit l'instance européenne dans un communiqué.

"Aucune décision n'a été prise concernant les nouvelles dates. Le groupe de travail établi la semaine dernière (...) étudiera les options possibles. Le groupe a déjà commencé à examiner le calendrier", a-t-elle ajouté, promettant des annonces "en temps utile".

La finale de la Ligue des champions aurait dû se tenir à Istanbul le 30 mai 2020, trois jours après la finale de Ligue Europa à Gdansk (Pologne) le 27 mai. La finale de Ligue des champions féminine, pour sa part, était programmée à Vienne le 24 mai.

Au terme d'une journée de réunions de crise la semaine dernière, l'UEFA a décidé de reporter l'Euro à l'été 2021 et de suspendre toutes ses compétitions de clubs "jusqu'à nouvel

ordre" face à la propagation du coronavirus. La C1 et la C3 masculines ont été interrompues au stade des huitièmes de finale, la C1 féminine au stade des quarts.

Le groupe de travail nommé par l'UEFA a pour objectif d'étudier les solutions possibles pour permettre "l'achèvement de la saison en cours" et il s'est réuni jeudi dernier, avec trois membres de l'UEFA, trois de l'association européenne des clubs (ECA), un de l'association européenne des Ligues (European Leagues), un représentant de la Liga espagnole et un autre de la Premier League anglaise.

Le président de l'UEFA Aleksander Ceferin n'a pas exclu que pour aller à leur terme, les compétitions européennes de clubs fassent cette saison l'objet d'un format novateur. La presse a évoqué la possibilité de rencontres éliminatoires uniques en remplacement des traditionnels matches aller-retour.

## Naples diffère le retour à l'entraînement

Le club de Naples a annoncé lundi le report de la reprise des entraînements, un temps envisagé mercredi, alors que l'Italie est durement frappée par la pandémie de coronavirus.

"Le SSC Napoli annonce que les activités sportives sont suspendues jusqu'à une date à déterminer", indique le club dans un communiqué.

"La reprise des entraînements sera déterminée en fonction de l'évolution de l'urgence sanitaire liée au Covid-19", poursuit le Napoli.

Naples, qui occupe la 6e place de la Serie A, avait initialement envisagé de reprendre l'entraînement mercredi.

La Lazio Rome, actuellement 2e du championnat, avait aussi initialement programmé de reprendre dès lundi, mais le club de la capitale a annoncé dimanche dans un com-



munié que le retour à l'entraînement était finalement "reporté à une date restant à définir".

De la même façon, Cagliari, qui devait reprendre lundi, a également repoussé le retour au travail collectif.

En Italie, où plus de 6.000 personnes sont mortes du Covid-19, le sport est à l'arrêt depuis le 9 mars, avec une suspension de toutes compétitions pour l'instant prévue jusqu'au 3 avril.

# A la télévision ou sur tablettes, l'école au temps du coronavirus au Monde arabe



Cours à la télévision pour les enfants libyens ou sur tablettes dans les riches émirats du Golfe: dans le monde arabe, chaque pays tente de trouver des alternatives pour des millions d'élèves privés d'écoles, au titre de la prévention du nouveau coronavirus.

Du Maroc au Qatar en passant par la Jordanie, enseignants, parents et élèves sont parfois livrés à eux-mêmes pour rattraper les cours et ne pas connaître une année scolaire blanche, avec des accès souvent très inégaux à internet.

Dans les pays secoués par les conflits et l'instabilité, comme la Libye ou l'Irak, la tâche est encore plus ardue, faute de moyens de télécommunications adéquats, avec le risque de voir davantage d'enfants privés d'enseignement.

Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, un enfant sur cinq n'est déjà pas scolarisé. D'après un récent rapport de l'Unicef, quelque 63% des enfants au Moyen-Orient ne peuvent pas lire et comprendre un texte simple à 10 ans.

En outre, toujours selon l'agence onusienne, plus de trois millions sont privés d'école du fait des crises. Et en Syrie, Irak, Libye

et Yémen, plus de 8.850 établissements ont été détruits ces dernières années.

Face à la fermeture des écoles en lien avec la pandémie du Covid-19, la Libye tente ainsi de limiter une nouvelle aggravation.

A ce titre, un accord a été conclu entre le ministère de l'Enseignement et plusieurs TV locales pour la diffusion hebdomadaire de cours d'anglais, de statistiques et de sciences pour les diplômés de fin d'études moyennes (brevet) et secondaires (baccalauréat).

Ces cours, enregistrés au siège du ministère, sont "obligatoires pour tous les élèves et tous les niveaux", a déclaré le ministre.

Accessibles sur différentes plateformes, "c'est comme si l'élève se trouvait dans la classe avec ses camarades et son enseignant", a argué le ministre de l'Education, Mohamad Amari Zayed.

"Les enfants ne sont pas en vacances", insiste de son côté Mahdi al-Naami, professeur d'histoire-géographie dans un lycée à Tripoli. "Ils doivent travailler à la maison et c'est la responsabilité des parents de faire en sorte qu'ils le fassent."

Pas évident, note toutefois Salima Abdel Aziz, employée dans une banque de Tripoli. "Ce sont

les mères, de façon générale, qui s'occupent des leçons à la maison", dit-elle à l'AFP.

En Jordanie, où un couvre-feu a été décrété, une chaîne TV dédiée au sport a changé temporairement de vocation, donnant des cours aux écoliers.

Pour le reste, dans ce pays où la quasi totalité de la population a accès à internet, des établissements envoient des cours, reçoivent les devoirs et retournent les corrigés via WhatsApp.

Mais "ce n'est pas facile du tout!", assure Saif Hindawi, 40 ans. "Ce système est nouveau. Il faudra du temps pour s'adapter", explique ce père de quatre filles.

"Cela ne sera jamais comme les leçons à l'école où les élèves peuvent poser des questions et interagir avec les enseignants", note-t-il.

Pour trois de ses filles, M. Hindawi dit recevoir tous les cours sur son téléphone: "Je les partage avec mon épouse et nous essayons, tous les deux, de les expliquer (mais) c'est compliqué car je ne les comprends pas toujours".

En Irak, "lorsque les autorités ont annoncé la fermeture des écoles, le ministère de l'Education nous a demandé de trouver des moyens d'enseigner électronique-

ment", explique Haneen Farouq, professeure dans le domaine médical.

"Au collège privé où j'enseigne, nous utilisons (l'application) Google Classroom pour télécharger les leçons de chaque jour en format PDF", précise-t-elle.

Mais après des mois de manifestations contre le gouvernement, le virus a été un nouveau coup pour les élèves, déplore Mme Farouq. "Ils ne sont pas du tout motivés" et "il y a de grandes chances que nous devions tout reprendre quand les écoles rouvriront".

Au Maroc, pays qui compte huit millions d'élèves, des cours sont diffusés sur une chaîne publique et accessible sur une plateforme numérique du ministère de l'Education.

"Le contenu est enrichi quotidiennement", affirme une source au ministère, selon qui 1,2 million d'élèves y accèdent chaque jour.

Mais la télévision "reste le principal outil d'enseignement à distance pour les familles qui n'ont pas d'ordinateurs", avance un enseignant d'une école rurale près de Marrakech.

En Egypte, pays le plus peuplé du monde arabe où moins de la

moitié de la population a accès à internet, le ministère de l'Education a également annoncé le recours prochain à la télévision pour dispenser des cours.

L'enseignement public en Egypte compte quelque 22 millions d'élèves, d'après le ministère, qui a ouvert la semaine dernière une plateforme de cours en ligne.

En Cisjordanie occupée, des enseignants utilisent l'application de visioconférence "Zoom" pour enseigner à plus de 100 étudiants à la fois.

Dans les pays du Golfe, où les réseaux de télécommunications sont les plus développés, les cours à distance sont déjà accessibles à tous ou presque, comme au Qatar, où les établissements disposent de plateformes virtuelles.

Aux Emirats, l'enseignement à distance est aussi mis en valeur. Le pays a annoncé que l'Unesco avait reconnu comme "fiable" le site éducatif "madrassa.org", créé par une fondation émiratie et "disponible gratuitement pour plus de 50 millions d'écoliers arabes", selon le ministère.

En Algérie et en Tunisie, la fermeture des écoles a coïncidé avec les vacances scolaires. Jusqu'à présent, ces deux pays n'ont prévu aucune mesure d'e-learning.

Mots flechés

Par Abou Salma

Saisisirs & Jeux

RONGEUR	POINT STABLE	UNITÉ DE VALEUR	FOU D'AMOUR	POISON VIOLENT	QUARTIER DE BREST	VIEUX	PROMESSE ÉLECTORALE
POISON POUR SOCRATE				MENU PLAISIR EN RESTE			
	CUITE AVEC DE L'ALCOOL EN LICE					MÉTAL	
GRECQUE PRONONCÉE		RETIRE VENUE AU MONDE			RECUEIL DE BONS MOTS	RAPPORTE BEAUCOUP MONARCHIQUE	
				RELATE			
BIENSÉANT	ON LE PREND AU PASSAGE	DONNE LE CHOIX	ROUGE SANG EXCÈS			LIEU DE DÉLICES	CARDINAUX
ANIMAL PROTECTEUR					VOLIÈRES PANTOUFLE		
			EN AMONT TROU		ARMÉ POUR RÉSISTER	ACIDE NUCLÉIQUE	
GRANDE BLEUE	HANTÉ						TUNIQUE MOYENNE DE L'ŒIL
	USTENSILE DE CUISINE					PARTIE D'UN SINUS	
DRAME NIPPON LE MÊME		COUPLE VOYELLES		LIE EN ENTIER		QUARTIER DE VARSOVIE	ARTICLE ESPAGNOL
FAIRE DU TORT					PARÉE		
CORS						ARTICLE	

Solution mots flechés d'hier

PRÉMONITION	P	CONSEQUENCE	LETTRES DE MUSTAFA	MOPE EN RIANT	V	ENTRAÎN	L	FOND DE SOCIÉTÉ	AVEUGLANTE	M	RAT DES CHAMPS RANCOEUR
PERMET DE VOIR VENIR	R	E	T	R	O	V	I	S	E	U	R
VISAGE FRAPPÉ	E	F	F	I	G	I	E	FLOUZE	B	L	E
QUARTIER DE SFAIX	S	F	PETIT RUISSEAU	BOUT À BOUT DISTRIBUE	U	T	FERMÉ	C	L	O	S
OFFICIER	S	E	R	D	E	A	U	QUARTIER DE POTSDAM NAZI	O	T	S
GÂINE BALAI	E	T	U	I	S	YMBOLE DU COBALT	L	CONNU CONSERVATEUR	S	U	LETTRES DE COOPER
AN	Q	D	D	D	S	C	I	S	S	I	O
MAGOUILLE	T	R	I	P	O	T	E	PEMEURÉ LETTRES DE DAUDET	S	O	T
VILLAGE	C	H	O	I	S	E	L	U	S	L	A
RICHE MAISON	M	O	R	G	A	N	E	M	O	R	C
HÉDONISTE	E	P	I	C	U	R	I	E	N	N	E
NÉNÉS	N	I	C	H	O	N	S	LETTRES DE STENDHAL	T	E	N
LETTRES DE TANIS	T	S	F	O	R	M	E	P	O	N	A

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la Rédaction**  
Ahmed Saâïdi

**Rédaction**  
Mohamed Bouarab  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouithy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Chady Chaabi

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmardi

**Révision**  
Abdeselem Alla  
Abdelmoumeïn Warrach

**Secrétariat**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki

**Documentation**  
Nadia Ghazali

**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Laâyoune)  
Abdelali khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Mustapha Elouizi  
Chouaib Sahnoun  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**E-mail:**  
Liberation@libe.ma  
Téléphone:  
0522 61.94.04  
0522 62.32.32  
Fax de la rédaction:  
0522 62.09.72  
**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs  
Mouna El Yousseoufi  
Loubna Baghdadi  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaïter  
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R  
3ème Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghrebines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier DE PRESSE 130/64

**Site web:**  
www.libe.ma

**Journal Libération**  
**Libération Maroc**  
**المغرب ojd MAROC**  
**2017 www.ojd.ma**

## Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

**HORIZONTALEMENT**

- 1- Groupement organique politique
- 2- Il sort du bloc – Un des Grands
- 3- Aurochs – Sillonné
- 4- Douce créature – Attaché à un autre organe
- 5- Causer du tort – Lacs
- 6- Petit if – Guevara (Le ...) – En trop
- 7- Chipie – Réseau de Paris
- 8- Assèchent
- 9- Après L'Assomoir – Corde vivante
- 10- Dosé au labo – Font un trousseau

**VERTICALEMENT**

- 1- Équipement de soldat
- 2- Confirmé – Paresseux
- 3- Petit cube – Tiennent séance
- 4- Déambuler – Entretoise
- 5- Rouet – Encore brut
- 6- Bon sens fabriqué – Avant Hitler
- 7- Approcher – Exactement ainsi
- 8- Impératrice – Navire amiral
- 9- Voyelles – Premier essai
- 10- Vaisseau – Genres

## Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	C	O	U	I	N	E	M	E	N	T
2	E	N	T	R	E	M	I	S	E	
3	L	U	E	T	T	E		C	I	L
4	L		R		T	U	B	A	G	E
5	U	S	I	N	E		E	U	E	S
6	L	I	N	I	M	E	N	T		T
7	A	G	E		E	P	I		T	E
8	I	N	S	A	N	I	T	E	S	
9	R	E		S	T	E		S	A	C
10	E	R	I	E		R	E	T	R	O

## Grilles de sudoku

*Facile*

1		8			5		9	
						4		5
4		5		2	7	1		
			2	5		7	3	
5			1	9	3			6
	3	9		7	8			
		6	7	3		5	2	
7		4						
	8		5			6	4	

*Moyen*

		2		4		5		
	8		6			9	4	1
4							6	
9		5		1				8
			9		7			
7				2		3		6
	9							4
2	5	7			4			8
		8		9		6		

*Difficile*

		6		9			7	
			2				4	1
7		2						8
	9			6				
4				7				6
				1			5	
5						8		9
2	7				8			
	6			4		5		

*Expert*

	6	5					9	
					1			7
					6			2
	8				5			3
5	7			2			8	1
2			4					5
3			8					
	9		5					
		4					7	2

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.  
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

## Solution sudoku d'hier

*Facile*

3	7	5	6	2	1	4	8	9
2	9	4	7	8	3	6	5	1
8	1	6	5	9	4	2	7	3
7	4	3	8	6	9	5	1	2
9	8	2	1	5	7	3	6	4
6	5	1	4	3	2	7	9	8
4	6	8	3	1	5	9	2	7
5	2	7	9	4	8	1	3	6
1	3	9	2	7	6	8	4	5

*Moyen*

6	5	3	9	7	2	8	4	1
9	4	2	8	6	1	3	7	5
7	8	1	3	4	5	2	9	6
5	9	6	7	1	3	4	8	2
1	3	4	2	8	9	5	6	7
8	2	7	4	5	6	1	3	9
3	1	5	6	9	8	7	2	4
4	6	8	1	2	7	9	5	3
2	7	9	5	3	4	6	1	8

*Difficile*

5	6	8	9	1	7	3	2	4
1	2	3	4	5	6	9	7	8
4	7	9	2	8	3	1	6	5
2	5	1	3	6	8	4	9	7
3	9	6	7	4	1	5	8	2
8	4	7	5	2	9	6	3	1
6	1	2	8	3	5	7	4	9
9	8	5	6	7	4	2	1	3
7	3	4	1	9	2	8	5	6

*Expert*

8	2	3	6	7	9	1	5	4
1	7	4	2	5	3	8	9	6
6	5	9	4	8	1	2	7	3
5	9	7	1	4	2	3	6	8
4	1	8	5	3	6	9	2	7
3	6	2	8	9	7	5	4	1
2	8	6	9	1	4	7	3	5
7	4	5	3	2	8	6	1	9
9	3	1	7	6	5	4	8	2

Royaume du Maroc  
Ministère de la Santé  
Région Casablanca-Settat  
DELEGATION HAY HASSANI



المملكة المغربية  
وزارة الصحة  
جهة الدار البيضاء سطات  
مندوبية الحي الحسني

**AVIS DE REPORT D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT N° 01/2020**

La Déléguée du ministère de la santé à la préfecture d'arrondissement Hay Hassani, porte à la connaissance du public, que la date d'ouverture des plis de l'appel d'offre ouvert sur offre de prix n° 01/2020 publié au journal libération n° 8955 du 04/03/2020, est reportée à une date ultérieure.

N° 2903/PA

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de la santé  
Délégation Ain Chock  
centre hospitalier Ain Chock



المملكة المغربية  
وزارة الصحة  
مندوبية عين الشق  
المركز الاستشفائي عين الشق

**DECISION D'ANNULATION APPEL D'OFFRE 02/2020**

Suite à la pandémie covid 19 et vu l'état d'urgence sanitaire installé dans notre pays officiellement du 20 mars au 20 avril 2020, l'appel d'offre 02/2020 relative à :

**LA FOURNITURE ET LA PREPARATION  
DES REAPAS AUX MALADES ET AUX PERSONNEL DE GARDES  
DU CENTRE HOSPOITALIER PREFECTORAL DE AIN CHOCK COMPOSE  
DE HOPITAL MOHAMED SEKKAT ET DU CENTRE NATIONAL DE  
LEPROLOGIE  
PREFECTURE D ARRONDISSEMENT AIN CHOCK**

**Du 31/03/2020 est annulé**

N° 2904/PA

Royaume du Maroc  
Université Hassan II  
de Casablanca  
Faculté de Médecine Dentaire



المملكة المغربية  
جامعة الحسن الثاني  
بالدار البيضاء  
كلية طب الأسنان

**AVIS DE CONCOURS  
DE RECRUTMENT  
DE 2 PROFESSEURS AGREGES  
SESSION DU 27 /05/2020**

La Faculté de Médecine Dentaire de Casablanca organise le 27/05/2020 un concours de recrutement de 2 professeurs agrégés dans les spécialités suivantes :

- Odontologie Chirurgicale ( 1 poste)
- Prothèse Conjointe ( 1 poste)

Les intéressés doivent adresser une demande de candidature à Monsieur le Doyen de la Faculté de Médecine Dentaire de Casablanca à laquelle seront joints les documents suivants en 9 exemplaires :

- Un rapport général comprenant le relevé des travaux du candidat et leurs analyses.
- Un état des fonctions assurées depuis la réception au grade de docteur
- Une copie certifiée conforme des titres hospitaliers et universitaires.

Les dossiers de candidatures doivent être déposés au secrétariat Général de l'établissement avant le 12/05/2020.

N° 2905/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE DE L'INTERIEUR  
REGION GHARB CHRARDA BENI HSSEIN  
PROVINCE DE KENITRA  
CERCLE DE SOUK LARBAA  
KIADAT KARIAT BENAOUA  
COMMUNE TERRITORIALE DE BENI MALEK

Programme prévisionnel année 2020

OBJET	NATURE PRESTATION	LIEU D'EXECUTION	MODE DE PASSATION	PERIODE PREVU POUR LE LANCEMENT	COORDONNEES DE SERVICE CONCERNE
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES LIAISONS ROUTIERES ET VOIES INTERCOMMUNALES (ENVIRON 20.5 KM) DANS LA COMMUNE TERRITORIALE BENI MALEK	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES LIAISONS ROUTIERES ET VOIES	DOUARS DE LA CT BENI MALEK	APPEL D'OFFRE OUVERT	Avril à Aout	Service des marchés
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES LIAISONS ROUTIERES ET VOIES INTERCOMMUNALES (ENVIRON 17 KM) DANS LA COMMUNE TERRITORIALE BENI MALEK	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES LIAISONS ROUTIERES ET VOIES	DOUARS DE LA CT BENI MALEK	APPEL D'OFFRE OUVERT	Avril à Aout	Service des marchés
CONSULTATION ARCHITECTURALE POUR TRAVAUX D' EXTENTION D'UN FOYER FEMININ	CONSULTATION ARCHITECTURALE POUR TRAVAUX D' EXTENTION D'UN FOYER FEMININ	DOUAR LALLA GHNOU	CONSULTATION ARCHITECTURALE	Avril à Aout	Service des marchés
TRAVAUX D' EXTENTION D'UN FOYER FEMININ	EXTENTION D'UN FOYER FEMININ	DOUAR LALLA GHNOU	APPEL D'OFFRE OUVERT	Avril à Aout	Service des marchés
TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES CHEMINS VICINAUX ET PISTES	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES CHEMINS VICINAUX ET PISTES	DOUARS DE LA CT BENI MALEK	APPEL D'OFFRE OUVERT	Avril à Aout	Service des marchés
TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES CHEMINS VICINAUX AU DOUAR BOURK DANS LE CADRE DE L'INDH	AMENAGEMENT DES CHEMINS VICINAUX ET PISTES	DOUAR BOURK	APPEL D'OFFRE OUVERT	Avril à Aout	Service des marchés
TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES PISTES AUX DOUARS OULED HAMDANE LAKHECHA CHENA (ROUTE VERS LE CIMETIERE), OULED OTHMANE ET OULED AISSA TIRESSSE DANS LE CADRE DE L'INDH	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES PISTES AUX DOUARS OULED HAMDANE LAKHECHA CHENA (ROUTE VERS LE CIMETIERE), OULED OTHMANE ET OULED AISSA TIRESSSE DANS LE CADRE DE L'INDH	OULED HAMDANE LAKHECHACH ENA (ROUTE VERS LE CIMETIERE), OULED OTHMANE ET OULED AISSA TIRESSSE	APPEL D'OFFRE OUVERT	Avril à Aout	Service des marchés
ETUDE D'ECLAIRAGE PUBLIQUE INSTALLATIONS POTEAUX ET CABLAGE	ETUDE D'ECLAIRAGE PUBLIQUE INSTALLATIONS POTEAUX ET CABLAGE	DOUARS DE LA CT BENI MALEK	BON DE COMMANDE	Avril à Aout	Service des marchés
ECLAIRAGE PUBLIQUE INSTALLATIONS POTEAUX ET CABLAGE	TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIQUE INSTALLATIONS POTEAUX ET CABLAGE	DOUARS DE LA CT BENI MALEK	APPEL D'OFFRE OUVERT	Aout à Décembre	Service des marchés
MUR DE CIMETIERE	CONSTRUCTION DE MUR D'ENCEINTE AU PROFIT DES CIMETIERES	DOUARS DE LA CT BENI MALEK	APPEL D'OFFRE OUVERT	Avril à Aout	Service des marchés
EXTENTION DE RESEAU ELECTRIQUE	INSTALLATIONS POTEAUX ET CABLAGE	DOUARS DE LA CT BENI MALEK	APPEL D'OFFRE OUVERT	Avril à Aout	Service des marchés
CONSULTATION ARCHITECTURALE POUR CONSTRUCTION DU SIEGE DE LA COMMUNE TERRITORIALE DE BENI MALEK	CONSULTATION ARCHITECTURALE	SOUK LARBAA DU GHARB	CONSULTATION ARCHITECTURALE	Avril à Aout	Service des marchés
CONSTRUCTION DU SIEGE DE LA COMMUNE TERRITORIALE DE BENI MALEK	TRAVAUX DE CONSTRUCTION	SOUK LARBAA DU GHARB	APPEL D'OFFRE OUVERT	Aout à Décembre	Service des marchés
POINT D'EAU PUBLIQUE	CREUSEMENT D'UN PUIT ET AMENAGEMENT D'UN CHATEAU	DOUAR LALLA GHNOU	BON DE COMMANDE	Avril à Aout	Service des marchés

N° 2859/PA

Royaume du Maroc  
Ministère  
de l'Agriculture,  
de la Pêche Maritime,  
du Développement Rural  
et des Eaux et Forêts  
Département des Eaux  
et Forêts  
La Direction Provinciale  
des Eaux et Forêts  
et de la Lutte Contre  
la Désertification de  
Rhamna  
APPEL D'OFFRES  
OUVERT SUR OFFRE  
DE PRIX N°02/  
2020/DPEFLCD/RH  
Le 21 du mois Avril 2020  
à 12 : 00 heures, il sera pro-  
cédé, au siège de la Direc-  
tion Provinciale des Eaux  
et Forêts et de la Lutte  
Contre la Désertification  
de Rhamna sise à Hay  
Riad Benguerir, à l'ouver-  
ture des plis relatifs à l'ap-  
pel d'offres ouvert sur

offres de prix pour :  
-Lot 01 : Travaux de regar-  
nis et entretien des planta-  
tions anciennes dans le site  
dénommé Sehb El Mas-  
joune 9 sur une superficie  
de 130 ha lot 01, Colléc-  
tivité Territoriale de Mharra  
Annexe Bahira Cercle Sidi  
Bouaathmane et Province  
de Rhamna.  
-Lot 02 : Travaux de re-  
garnis et entretien des  
plantations anciennes  
dans le site dénommé  
Sehb El Masjoune 8 sur  
une superficie de 150 ha  
lot 02, Collécitivité Terri-  
toriale de Mharra Annexe  
Bahira Cercle Sidi  
Bouaathmane et Province  
de Rhamna.  
Le cautionnement provi-  
soire est arrêté au montant  
du dix mille (10.000,00)  
dhs  
L'estimation des coûts des

prestations établie par le  
maitre d'ouvrage est fixée  
comme suit :  
-Lot N°01 : 308 880,00 Trois  
cent huit mille huit cent  
quatre vingt dhs.  
-Lot N°02 : 302 940,00 Trois  
cent deux mille neuf cent  
quarante dhs.  
Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré au siège de  
Direction Provinciale des  
Eaux et Forêts et de la  
Lutte Contre la Déserti-  
fication de Rhamna dési-  
gnée ci après par  
DPEFLCD Rhamna, sise à  
Hay Riad Benguerir. Il  
peut également être télé-  
chargé à partir du portail  
des marchés de publics :  
www.marchespublics.gov.  
ma.  
Le contenu, la présenta-  
tion ainsi que le dépôt des  
dossiers des concurrents  
doivent être conformes

aux dispositions des arti-  
cles 27, 29 et 31 du Décret  
n°2-12-349 relatif aux mar-  
chés publics.  
Les concurrents peuvent  
selon leur choix :  
• Soit Envoyer leurs dos-  
siers par courrier recom-  
mandé avec accusé de  
réception au siège de  
DPEFLCD RHAMNA.  
• Soit Déposer leurs dos-  
siers contre récépissé au  
siège de DPEFLCD  
RHAMNA.

• Soit Remettre les dos-  
siers au Président de la  
Commission d'Appel  
d'Offres au début de la  
séance et avant l'ouverture  
des plis.  
• Ou par soumission élec-  
tronique au www.mar-  
chespublics.gov.ma  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 8 du règle-  
ment de consultation.  
Les concurrents doivent  
fournir une copie certifiée

conforme à l'original du  
certificat de qualification  
et de classification des en-  
treprises intervenantes  
dans le secteur forestier  
comme suit:  
-lot 01 et 02 ; Secteur 1  
;Qualification exigée 1.4 ;  
classe 4.  
N.B : Les concurrents non  
installés au Maroc doivent  
fournir le dossier techni-  
que tel que prévu par le  
règlement de consultation.  
N° 2885/PA



Ministère de l'Éducation Nationale et de la formation professionnelle  
l'enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
Académie Régionale d'Education et de Formation Casablanca-Settat  
Direction provinciale de Sidi Bennour

**Avis Rectificatif D'APPEL D'OFFRES  
OUVERTS N° 02/SB/2020**

La Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation  
professionnelle d'enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique Sidi  
Bennour, Porte à la connaissance des concurrents intéressés par L'APPEL D'OFFRES  
OUVERTS N° 02/SB/2020 déjà publié dans le journal libération N° 8963 paru le 13 Mars  
2020 a connu les modifications suivantes :

➤ L'ouverture Des Plis concernant L'appel D'offres Ouverts N° 02/SB/2020 Sera Le  
24/04/2020 à 11h00mn Au Lieu Le 13/04/2020 à 11h00mn.

Le reste de l'avis ne contient aucune modification

N° 2887/PA

المملكة المغربية  
Royaume du Maroc  
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني والتعليم العالي والبحث العلمي  
الأكاديمية الإقليمية للتربية والتعليم  
مديرية بني بوزيان  
مصلحة الشؤون الإدارية والمالية والاعمال والممتلكات  
مكتب المصحات

Ministère de l'Éducation Nationale  
de la Formation Professionnelle, de l'enseignement  
supérieur et de la Recherche Scientifique  
Académie Régionale de l'Éducation  
et de la Formation  
Région Draa-Tafilalet  
Direction de Zagora  
Service des affaires administratives, financières, des  
constructions, du matériel et des équipements et des patrimoines  
Bureau des marchés

**AVIS RECTIFICATIF**  
**APPELS D'OFFRES OUVERTS N°09-11/CA/2020 et 24-31/ZAG/2020**  
**diffusés au journal N° : 8968 du : 19/03/2020**

La direction provinciale de L'AREF DT à Zagora informe les concurrents qu'en raison des circonstances exceptionnelles du pays,  
relatives aux mesures préventions de la lutte contre la propagation du virus Covid-19, il a été décidé d'annuler les appels d'offres  
ouverts susmentionnés.

N° 2886/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
REGION BENI MELLAL KHENIFRA  
PROVINCE DE BENI MELLAL  
COMMUNE DE BENI MELLAL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DE PRIX N°03/2020/CBM**  
**(Séance publique)**

Le 21/04/2020 à 11 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune de Beni  
Mellal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant :

**AMENAGEMENT DU MARCHÉ DE GROS DE FRUITS ET LEGUMES A LA  
VILLE DE BENI MELLAL : CREATION D'ABRIS POUR CAMIONS ET  
TOITURE METALLIQUE DES BOUTIQUES**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés de la commune de Beni Mellal.  
Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **12.000,00 (Douzemille) Dirhams TTC.**  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de :  
**Sept cent soixante mille trois cent vingt Dirhams (760.320,00) Dirhams TTC.**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être  
conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada 1434 (20  
Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés publics de la commune de Beni Mellal.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture  
des plis.

**Il est prévu une visite des lieux le : 10/04/2020 à 10 Heures, et le départ sera à partir du siège de la  
commune de Beni Mellal.**

Les pièces justificatives à fournir par tous les concurrents sont celles arrêtées par l'article 9 du  
Règlement de la Consultation.

- Pour les concurrents installés au Maroc : ils doivent produire une copie certifiée conforme à  
l'original du certificat de qualification et de classification des entreprises dans le secteur, classe  
minimale et qualifications suivants :

Secteur	Classe minimale	Qualifications exigées
L	4	L8

- Pour les concurrents non installés au Maroc : ils doivent présenter le dossier technique tel que  
prévu par le règlement de consultation.

N° 2889/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE MARITIME  
Direction Régionale de l'Agriculture Du Souss-Massa  
Direction Provinciale de l'Agriculture  
TIZNIT

**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS**  
**N° 05/2020/DPA/TZ/SMOP**  
**(SEANCE PUBLIQUE)**

Le Jeudi 30 Avril 2020 à 10 H, il sera procédé, à la Salle de réunion de la D.P.A de Tiznit, à l'ouverture des plis relatifs à  
l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : **Travaux de construction des pistes rurales, à travers la Province  
de Tiznit. Répartis en 3 lots séparés comme suit :**

**LOT 1 : Travaux de construction de corps de chaussée en revêtement bicouche de la liaison routière entre  
RP1900 et Douar Ait Bazi sur une longueur de 3+680 km, C.T. Anezi, Cercle d'Anezi et Province de Tiznit.**

**LOT 2 : Travaux de construction de liaison routière reliant LA RP 1007 (AU NIVEAU DU DOUAR EL  
FAID) ET DOUAR EL MAHJOUB SUR ENVIRON 2.4 KM, C.T Rasmouka, cercle et Province de Tiznit.**

**LOT N°3 : Travaux de construction de la piste rurale reliant douar la RN1 et douar Sbouya sur une  
longueur 9 km, C.T Rasmouka , cercle et Province de Tiznit.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés de la D.P.A de Tiznit, il peut également être  
téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

- Lot n° 1 : 100.000,00 (Cent mille dirhams)
- Lot n° 2 : 40.000,00 (Quarante mille dirhams)
- Lot n° 3 : 70.000,00 (Soixante Dix mille dirhams)

L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Lot n° 1 : 8.590.579,20 DH (Huit millions cinq cent quatre vingt dix mille cinq cent soixante dix neuf dhs et 20 Cts)
- Lot n° 2 : 2.364.501,60 DH (Deux millions trois cent soixante quatre mille cinq cent un dhs et 60 Cts )
- Lot n° 3 : 5.023.932,00 DH (cinq millions vingt trois mille neuf cent trente deux dhs )

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des  
articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics du 8 Joumada 1 1434 (20 Mars 2013) relatif  
aux marchés Publics.

Les concurrents peuvent :

- ⇒ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- ⇒ Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés de la D.P.A de Tiznit ;
- ⇒ Soit les remettre au Président de la commission d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis
- ⇒ Soit les envoyer par voie électronique du portail des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 et 5 du règlement de consultation.

**Les qualifications minimales requises pour les entreprises sont :**  
\* Pour les concurrents installés au Maroc  
Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe  
et qualification suivant :

	Branche d'activité	classe	Qualification
Lot 1	7	2	7.2
Lot 1	7	4	7.2
Lot 2	7	2	7.2

\* Pour les concurrents non installés au Maroc :  
Les concurrents doivent produire le dossier technique prévu par le règlement de la consultation.

N° 2888/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Agriculture,  
de la Pêche Maritime, du  
Développement Rural et  
des Eaux et Forêts  
Département des Eaux  
et Forêts  
La Direction Provinciale  
des Eaux et Forêts  
et de la Lutte Contre  
la Désertification de  
Rhamna  
APPEL D'OFFRES  
OUVERT SUR OFFRE  
DE PRIX N°03/  
2020/DPEFLCD/RH  
Réservée aux petites et  
moyennes entreprises  
(PME)

Le 21 du mois de l'Avril  
2020 à 13 :00 heures, il sera  
procédé, au siège de la Di-  
rection Provinciale des  
Eaux et Forêts et de la Lutte  
Contre la Désertification de  
Rhamna sise à Hay Riad2  
Benguerir, à l'ouverture  
des plis relatifs à l'appel  
d'offres ouvert sur offres de  
prix pour :  
-Lot 01 : Travaux d'amélio-  
ration sylvo-pastorale dans  
le site dénommé Sehb El  
Masjoune parcelle N° 01 sur  
une superficie de 50 ha lot  
01, Collectivité Territoriale  
de Mharra Annexe Bahira  
Cercle Sidi Bouaathmane et  
Province de Rhamna  
-Lot 02 : Travaux d'amélio-  
ration sylvo-pastorale dans  
le site dénommé Sehb El  
Masjoune parcelle N° 04 sur  
une superficie de 50 ha lot  
02, Collectivité Territoriale  
de Mharra Annexe Bahira  
Cercle Sidi Bouaathmane et  
Province de Rhamna  
-Lot 03 : Travaux d'amélio-  
ration sylvo-pastorale dans  
le site dénommé Sehb El  
Masjoune parcelle N° 02  
sur une superficie de 200  
ha lot 03, Collectivité Terri-  
toriale de Mharra Annexe

Bahira Cercle Sidi Bouaath-  
mane et Province de  
Rhamna -Lot 04 : Travaux  
d'amélioration sylvo-pasto-  
rale dans le site dénommé  
Sehb El Masjoune parcelle  
N° 03 sur une superficie de  
100 ha lot 04, Collectivité  
Territoriale de Mharra An-  
nexe Bahira Cercle Sidi  
Bouaathmane et Province  
de Rhamna.  
Le cautionnement provi-  
soire est arrêté au montant  
du dix mille (10.000,00) dhs  
pour chaque lot.  
L'estimation des coûts des  
prestations établie par le  
maitre d'ouvrage est fixée  
comme suit :  
-Lot 01 : 327000,00 Trois  
cent vingt sept mille Dhs  
-Lot 02 : 330 024,00 Trois  
cent trente mille vingt qua-  
tre Dhs  
-Lots 03 : 1 308 600,00 un  
million trois cent huit mille  
six cents Dhs  
-Lots 04 : 659520,00 six cent  
cinquante neuf mille cinq  
cents vingt Dhs.  
Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dos-  
siers des concurrents doi-  
vent être conformes aux  
dispositions des articles 27,  
29 et 31 du Décret n°2-12-  
349 relatif aux marchés pu-  
blics.  
Les concurrents peuvent  
selon leur choix :  
• Soit Envoyer leurs dos-  
siers par courrier recom-  
mandé avec accusé de  
réception au siège de  
DPEFLCD RHAMNA.  
• Soit Déposer leurs dos-  
siers contre récépissé au  
siège de DPEFLCD  
RHAMNA.  
• Soit Remettre les dossiers  
au Président de la Commis-  
sion d'Appel d'Offres au  
début de la séance et avant  
l'ouverture des plis.

• Ou par soumission élec-  
tronique au www.marches-  
publics.gov.ma  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 8 du règlement  
de consultation.  
Les concurrents doivent  
fournir une copie certifiée  
conforme à l'original du  
certificat de qualification et  
de classification des entre-  
prises intervenantes dans le  
secteur forestier conformé-  
ment au tableau ci-des-  
sous:  
-Lots 01,02 et 04 : Secteur 1  
;Qualification exigée 1.4 ;  
classe 4.  
-Lot 03 : Secteur 1 ;Qualifi-  
cation exigée 1.4 ; classe 3.  
N.B : Les concurrents non  
installés au Maroc doivent  
fournir le dossier technique  
tel que prévu par le règle-  
ment de consultation.

N° 2892/PA

Avis de transfert de  
l'adresse du siège social  
d'une société SARL  
Aux termes de l'assemblée  
générale extraordinaire du  
15 mars 2020, il a été décidé  
de transférer l'adresse du  
siège de la société auto  
école KHAL VICTOIRE à la  
nouvelle adresse qui est  
comme suit : 112, quartier  
Essalam, secteur 1 avenue  
Jordan Settat au lieu de : 2  
rue Mohammed El Jawahiri  
quartier Farah II Settat.  
Le dépôt légal a été effectué  
au greffe du tribunal de  
1ère instance de Settat le 20-  
03-2020 sous le numéro :  
163/2020.

N° 2893/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE LA REGION DRAA TAFILALET  
PROVINCE D'ERRACHIDIA  
PACHALIK DE TINEJDAD  
**COMMUNE DE TINEJDAD**



**CADRE DU PROGRAMME PREVISIONNEL**  
**Maître d'ouvrage :** Commune de Tinejdad  
**Année budgétaire :** 2020

Le programme prévisionnel des marchés que la commune de Tinejdad envisage de lancer pour l'année budgétaire 2020 est le suivant :

**-TRAVAUX-**

Objet des travaux	Type de travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés aux petites et moyennes Entreprises
Travaux d'aménagement du Parc 11 Janvier	Gros travaux d'aménagement des espaces verts	Centre Tinejdad	Appel d'offres ouvert	1 <sup>er</sup> Trimestre 2020	Téléphone : 05 35 78 62 99 Fax : 05 35 78 62 99 Email: municipalite@tinejdad@gmail.com	100%
Travaux de construction de piscine et annexes	Construction Neuve	Lkaria Tinejdad	Appel d'offres ouvert	2 <sup>ème</sup> Trimestre 2020	Téléphone : 05 35 78 62 99 Fax : 05 35 78 62 99 Email: municipalite@tinejdad@gmail.com	
Travaux d'aménagement de l'Espace Vert Pachalik	Gros travaux d'aménagement des espaces verts	Centre Tinejdad	Appel d'offres ouvert	3 <sup>ème</sup> Trimestre 2020	Téléphone : 05 35 78 62 99 Fax : 05 35 78 62 99 Email: municipalite@tinejdad@gmail.com	
Travaux d'aménagement de l'Espace vert du lycée Hassan II	Gros travaux d'aménagement des espaces verts	Centre Tinejdad	Appel d'offres ouvert	3 <sup>ème</sup> Trimestre 2020	Téléphone : 05 35 78 62 99 Fax : 05 35 78 62 99 Email: municipalite@tinejdad@gmail.com	
Construction de 5 Terrains de proximité	Stades et complexe sportifs	Centre Tinejdad	Appel d'offres ouvert	3 <sup>ème</sup> Trimestre 2020	Téléphone : 05 35 78 62 99 Fax : 05 35 78 62 99 Email: municipalite@tinejdad@gmail.com	

N° 2894/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE D'INTERIEUR  
REGION DE CASABLANCA-SETTAT  
PROVINCE DE SETTAT  
COMMUNE TERRITORIAL EL BOROUJ  
SERVICE DES AFFAIRES TECHNIQUE

**AVIS D'ANNULATION D'APPEL D'OFFRES**  
Le Président de la Commune d'El borouj porte à la connaissance du Public que l'appel d'offre ouvert N°02/2020 relatif concernant la location du halte routière d'El borouj prévu pour le 31 mars 2020 à 10h00mn est annulé .

N° 2890/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA  
PECHE MARITIME, DU DEVELOPPEMENT  
RURAL ET DES EAUX ET FORETS  
OFFICE REGIONAL DE MISE EN VALEUR  
AGRICOLE DES DOUKKALA

**AVIS DE REPORT**  
Le Directeur de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole des Doukkala (ORMVAD) informe le public que les appels d'offres n° :  
- 07/2020 du 26/03/2020 à 14heures relatif aux Prestation d'entretien des réseaux d'irrigation y compris les stations de pompage et réseaux d'assainissement.  
- 08/2020 du 26/03/2020 à 15 heures relatives à La fourniture des supports et berceaux des canaux d'irrigation dans les casiers gravitaires des périmètres des Doukkala.  
- 09/2020 du 26/03/2020 à 16 heures relatives à la Prestations de location d'engins pour les travaux d'entretien des réseaux d'assainissement et d'irrigation du périmètre des Doukkala.  
Sont reportés à la date du 03/06/2020 l'heure susmentionnée. Le reste sans changement.

N° 2891/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA  
LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT



**Programme prévisionnel au titre de l'année budgétaire 2020**  
**Maître d'ouvrage :** Direction Provinciale de L'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau –Taroudant – Année budgétaire 2020  
**Le programme prévisionnel des marchés que le maitre d'ouvrage « envisage de lancer pour l'année budgétaire 2020 est le suivant :**  
**Service EAU**

N°	Intitule du Projet	Lieu d'exécution	Mode de Passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service Concerné
1	Travaux d'assainissement liquide du centre de la CT de Machraa El Ain Tranche n°2 - station de pompage et réseau hors site- dans la Province de Taroudant.	- Machraa El Ain - Agafay	AOO	Mars – Avril 2020	-EL MOKHTARI ABDELAZIZ -Tél :06 61 93 69 18 Aziztata_01@hotmail.com
2	Assistance technique et suivi des travaux d'assainissement Liquide du centre de la CT de Machraa El Ain Tranche n°2- station de pompage et réseau hors site- dans la Province de Taroudant.	-Machraa El Ain - Agafay	AOO	Mars – Avril 2020	-EL MOKHTARI ABDELAZIZ -Tél :06 61 93 69 18 Aziztata_01@hotmail.com
3	Travaux d'assainissement liquide des douars relevant de la CT d'Ahmer Laglalcha – Tranche 1 – Province de Taroudant.	- Ahmer Laglalcha	AOO	Mars – Avril 2020	-EL MOKHTARI ABDELAZIZ -Tél :06 61 93 69 18 Aziztata_01@hotmail.com
4	Assistance technique et suivi des travaux d'assainissement Liquide des douars relevant de la CT d'Ahmer Laglalcha – Tranche 1 – Province de Taroudant.	- Ahmer Laglalcha	AOO	Mars – Avril 2020	-EL MOKHTARI ABDELAZIZ -Tél :06 61 93 69 18 Aziztata_01@hotmail.com
5	La collecte des eaux pluviale par la réalisation d'un lferd dans le douar Ait Ferouane CT Tatout dans la Province de Taroudant.	- Tatout	AOO	Avril 2020	-EL MOKHTARI ABDELAZIZ -Tél :06 61 93 69 18 Aziztata_01@hotmail.com
6	Etude d'assainissement liquide de la population rurale dans des douars dans la province de Taroudant.	- Province de Taroudant	AOO	Avril 2020	-EL MOKHTARI ABDELAZIZ -Tél :06 61 93 69 18 Aziztata_01@hotmail.com
7	Travaux de forage pour l'alimentation en eau potable des écoles rurales, des mosquées et des écoles de l'enseignement traditionnel dans la Province de Taroudant.	- Province de Taroudant	AOO	Avril 2020	-EL MOKHTARI ABDELAZIZ -Tél :06 61 93 69 18 Aziztata_01@hotmail.com
8	Travaux d'alimentation en eau potable des écoles rurales, génie civile et équipement en moyen de pompage dans la Province de Taroudant.	- Province de Taroudant	AOO	Mai 2020	-EL MOKHTARI ABDELAZIZ -Tél :06 61 93 69 18 Aziztata_01@hotmail.com
9	Travaux d'alimentation en eau potable des mosquées et des écoles de l'enseignement traditionnel, génie civile et équipement en moyen de pompage dans la Province de Taroudant.	- Province de Taroudant	AOO	Mai 2020	-EL MOKHTARI ABDELAZIZ -Tél :06 61 93 69 18 Aziztata_01@hotmail.com

N° 2895/PA

**OFFICE NATIONAL DE  
L'ELECTRICITE ET DE  
L'EAU POTABLE  
(ONEE)**

Branche Eau  
DIRECTION REGIONALE DU TENSIFT  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT-  
N°24/DR2/2020  
Séance publique

La Direction Régionale du Tensift de l'ONEE-Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne : Renforcement de l'AEP de la ville Safi à partir des forages Bouaris F4 et F5 Lot : GENIE CIVIL.

Le financement du projet objet du présent appel d'offres sera assuré par la Banque Européenne d'Investissement (BEI). Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 900 000.00DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 9 000.00DH.

Le dossier de consultation peut être retiré aux adresses suivantes :

- Bureau Achats de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE-Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz BP : 631-Marrakech. Tél: 05 24 43 93 46 - 05 24 42 07 31/ Fax: 05 24 43 91 09.

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier de consultation est remis gratuitement aux candidats.

En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire. Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz BP : 631-Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis au président

de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Jeudi 23AVRIL 2020 à 9 heures 30 minutes à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, prière de contacter l'entité d'achat "Service Achats - DR2" de la «Direction Régionale Du Tensift» à l'adresse : "Boulevard Mohamed V, Angle Rue Badr, Gueliz - Marrakech" - Fax : (+212) 05 24 43 91 09.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace entreprise - rubrique Achats)

**N° 2896/PC**

**OFFICE NATIONAL DE  
L'ELECTRICITE ET DE  
L'EAU POTABLE  
(ONEE)**

Branche Eau  
DIRECTION REGIONALE DU TENSIFT  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT-  
N°25/DR2/2020  
Séance publique

La Direction Régionale du Tensift de l'ONEE-Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne : Renforcement de l'AEP de la ville Safi à partir des forages Bouaris F4 et F5 Lot : Equipement

Le financement du projet objet du présent appel d'offres sera assuré par la Banque Européenne d'Investissement (BEI)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. L'estimation du coût des prestations s'élève à 2 000 000.00DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 20 000.00DH.

Le dossier de consultation peut être retiré aux adresses suivantes :

- Bureau Achats de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE-Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz BP : 631-Marrakech. Tél: 05 24 43 93 46 - 05 24 42 07 31/ Fax: 05 24 43 91 09.

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier de consultation est remis gratuitement aux candidats.

En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire. Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz BP : 631-Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des

plis aura lieu le Jeudi 23AVRIL 2020 à 9 heures 30 minutes à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, prière de contacter l'entité d'achat "Service Achats - DR2" de la «Direction Régionale Du Tensift» à l'adresse : "Boulevard Mohamed V, Angle Rue Badr, Gueliz - Marrakech" - Fax : (+212) 05 24 43 91 09.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace entreprise - rubrique Achats)

**N° 2897/PC**

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE  
DE L'EQUIPEMENT ET  
DU TRANSPORT,  
DE LA LOGISTIQUE ET  
DE L'EAU  
DIRECTION PROVIN-  
CIALE DE TAOUNATE  
AVIS D'APPEL**

**D'OFFRES OUVERT N°  
12/2020**

Le 16 Avril 2020 à 10h 00mn, il sera procédé, dans la salle de réunion à la Direction Provinciale de l'équipement, du transport, de la logistique et de l'eau de Taounate, 'Bd Mohamed V Taounate Centre', à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour:

Contrôle topographique des Travaux d'élargissement et de renforcement de la RR408 du PK 98+000 au PK 119+000, dépendant de la DPETLE de Taounate

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'équipement, du transport et de la logistique de Taounate, il peut également être téléchargé à partir du portail des Marchés Publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à : Cinq Mille Sept Cent Cinquante Dirhams, 00 Cts (5 750,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Trois Cent Quatre-Vingt Deux Mille Huit Cent Di-

rhams, 00 Cts (382 800,00 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents, doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148 et 149 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer leurs offres par voie électronique à partir du portail des Marchés Publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au Bureau précité.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'équipement, du transport, de la logistique et de l'eau de Taounate.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

- Pour les concurrents non installés au Maroc:

Les pièces prévues par le paragraphe B de l'article 25 du Décret n° 2-12-349 précité.

**N° 2899/PA**

**ROYAUME DU MAROC  
AGENCE NATIONALE DES PORTS  
DIRECTION REGIONALE DES PORTS D'EL JADIDA  
DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
01/ANP/DRP/JL/2020**

**SEANCE PUBLIQUE**

Le **21/04/2020** à **11H00** Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des ports d'el jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar -EL Jadida - à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

**FOURNITURE DES IMPRIMES POUR LE COMPTE DE LA DIRECTION REGIONALE DES PORTS D'EL JADIDA**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à **ANP- Direction Régionale des ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar**, auprès de la Division Support-bureau des marchés- au km 22, route de Oualidia- EL Jadida-

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de:	<b>1 000,00</b>	<b>MILLE DIRHAMS</b>	
L'estimation <b>MAXIMUM</b> du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de :	<b>86 316,00</b>	<b>TTC</b>	<b>MAXIMUM</b>
	<b>QUATRE VINGT SIX MILLE TROIS CENT SEIZE DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES</b>		
L'estimation <b>MINIMUM</b> du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de :	<b>43 158,00</b>	<b>TTC</b>	<b>MINIMUM</b>
	<b>QUARANTE TROIS MILLE CENT CINQUANTE HUIT DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES</b>		

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

**Les concurrents peuvent :**

\*Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Direction Régionale des Ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar **au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar - EL Jadida.**

\*Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité

\*Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n° 20-14 en date du 04/09/2014 ;

\*Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

**LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 8 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.**

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction des Ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -au km 22 route de Oualidia -EL Jadida - Tél. 05 23 38 91 50 - 06 20 69 51 82 - 06 20 69 53 11 - Fax : 05 23 34 54 31 .

**N° 2898/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU**  
**DIRECTION PROVINCIALE DE TAOUNATE**  
 \*\*\*\*\*

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 13/2020**

Le **16 Avril 2020 à 11h 00mn**, il sera procédé, dans la salle de réunion à la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Taounate, Bd Mohamed V Taounate Centre, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

**Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité des travaux d'élargissement et de renforcement de la RR408 du PK98+000 au PK119+000.**  
**Dépendant de la DPETLE de Taounate.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau de Taounate, il peut également être téléchargé à partir du portail des Marchés Publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à : **Dix Mille Dirhams, 00 Cts (10 000,00 Dhs).**

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Sept Cent Vingt Six Mille Cinq Cent Vingt Huit Dirhams, 00 Centimes (726 528,00 Dhs).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents, doivent être conformes aux dispositions des articles **27, 29, 31, 148 et 149** du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- Soit déposer leurs offres par voie électronique à partir du portail des Marchés Publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ;
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au Bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Taounate ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

**1- Pour les concurrents installés au Maroc:**

Chaque concurrent est tenu de fournir une copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et classification suivante:

Activité	Catégorie	Qualifications exigées
CQ	2	CQ.3, CQ.4, CQ.7 et CQ.16

**2- Pour les concurrents non installés au Maroc:**

Les pièces prévues par le paragraphe B de l'article 25 du Décret n° 2-12-349 précité.

**N° 2900/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU**  
**DIRECTION PROVINCIALE DE TAOUNATE**  
 \*\*\*\*\*

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 18/2020**

Le **16 Avril 2020 à 12H00**, il sera procédé, dans la salle des réunions à la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Taounate, 'Bd Mohamed V Taounate Centre', à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

**Travaux d'élargissement et de renforcement de la RR408 du PK 98+000 au PK 119+000,**  
**dépendant de la DPETLE de Taounate**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Taounate, il peut également être téléchargé à partir du portail des Marchés Publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à : **Huit Cent Soixante Seize Mille Dirhams, 00 Cts (876 000,00 Dhs).**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Cinquante Huit Millions Trois Cent Soixante Dix Sept Mille Deux Cent Soixante Onze Dirhams, 20 Cts (58 377 271,20 Dhs).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents, doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148 et 149 du décret n° 2-12-349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- Soit déposer leurs offres par voie électronique à partir du portail des Marchés Publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ;
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au Bureau des marchés de la DPETLE de Taounate ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

Il est prévu une **visite des lieux le 06 Avril 2020 à 10h**. Rendez-vous à la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau Taounate. Il est fortement recommandé aux concurrents d'y participer.

Les conditions partielles minimales de participation sont :

**1- Pour les concurrents installés au Maroc:**

Une Copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification. A cet effet, il est exigé pour le présent appel d'offre ce qui suit :

SECTEUR	QUALIFICATION EXIGEE	CLASSE MINIMALE
B	B1, B3, B5 et B6	S

**2- Pour les concurrents non installés au Maroc:**

Les pièces à fournir sont celles prévues par le paragraphe B de l'article 25 du Décret n° 2-12-349 précité.

**N° 2901/PA**

**Royaume du Maroc**  
**Ministère de la Santé**  
**Direction Régionale Casablanca - Settat**  
**Délégation de Santé - Berrechid**



**المملكة المغربية**  
**وزارة الصحة**  
**المديرية الجهوية الدار البيضاء - سطات**  
**مندوبية الصحة بـبرـرـحـيـد**

## CADRE DU PROGRAMME PREVISIONNEL

Le programme prévisionnel des appels d'offre que le Ministre de la Santé représenté par Le délégué du Ministère de la Santé à la Province de Berrechid en qualité du maître d'ouvrage envisage de lancer pour l'année budgétaire 2020 est le suivant:

### FOURNITURE :

Type de fourniture	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marché réservés à la petite et moyenne entreprise
Achat de matériel frigorifique	DMS Berrechid	AO ouvert	Fin aout	05 22 32 89 04	<b>PME</b>
Achat de matériel médico technique	DMS Berrechid	AO ouvert	Fin juillet	05 22 32 89 04	<b>RAS</b>

### SERVICES :

Type de services	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marché réservés à la petite et moyenne entreprise
Prestations d'Hygiène et nettoyage	DMS Berrechid	AO ouvert	Fin septembre	05 22 32 89 04	<b>RAS</b>
Maintenance et réparation de scanner de l'hôpital Provincial de Berrechid	l'hôpital Provincial	AO ouvert	Fin juin	05 22 32 89 04	<b>RAS</b>
Maintenance et réparation du matériel médicotechnique et hospitalier, installation technique du Centre Hospitalier Provincial de Berrechid,	Centre Hospitalier Provincial	AO ouvert	Fin septembre	05 22 32 89 04	<b>RAS</b>
Maintenance et réparation des équipements de l'imagerie médicale, d relevant de la délégation du ministère de la santé à la province de Berrechid	DMS Berrechid	AO ouvert	Fin juin	05 22 32 89 04	<b>RAS</b>
Maintenance et réparation du matériel médico-techniques relevant de la délégation du ministère de la santé à la province de Berrechid	DMS Berrechid	AO ouvert	Fin octobre	05 22 32 89 04	<b>PME</b>

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation

Région de Fès Meknès  
Direction provinciale de Taza

AVIS D'APPELS  
D'OFFRES OUVERT  
N°1/EXP/Z/2020

Le vendredi 17 Avril 2019 à 10h, Il sera procédé au siège de la direction provinciale à TAZA rue Allal El Fassi, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour l'achat de fournitures de bureau pour les examens de la 6ème année de l'enseignement primaire et 3ème année de l'enseignement secondaire collégial.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés-Direction Provinciale Rue Allal Al Fassi-TAZA., il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme : Huit mille dirhams (8000,00DH)

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux cent quarante-quatre mille deux cent soixante-quatorze dirhams quarante cents (244274,40 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent: -soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;

- soit déposer contre récépissé leurs plis au Bureau des marchés -Direction Provinciale Rue Allal Al Fassi-TAZA.

-soit les déposer par voie électronique, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n 20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

-soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.

N° 2883/PA

المملكة المغربية  
وزارة التربية الوطنية  
والتكوين المهني  
والتعليم العالي والبحث العلمي



المملكة المغربية  
وزارة التربية الوطنية  
والتكوين المهني  
والتعليم العالي والبحث العلمي

Ministère de l'Éducation Nationale et de la formation professionnelle De l'enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
Académie Régionale d'Éducation et de Formation Casablanca-Settat  
Direction provinciale de Sidi Bennour

**Programme prévisionnelle au titre de l'année 2020**

**1-Service**

Type des services	Objet	Lieu d'exécution	Estimation	Mode de passation	Période prévue pour le lancement
Taches De Cuisson	Externalisation Des Taches De Cuisson Aux Internats Et Cantines Des Etablissements Scolaires (Collèges, Lycées Et Ecoles Communautaires), Relevant De La Direction Provinciale De Sidi Bennour. AREF CASABLANCA-SETTAT.	Direction SIDI BENNOUR	#####	AOO	Mois mars
ARCHITECTE	LES ETUDES ARCHITECTURALES ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE TRENTE (100) SALLES DE CLASSE PREFABRIQUEES, EN DUR DANS DES COMMUNES relvant de la province DE SIDI BENNOUR ;	Direction SIDI BENNOUR	#####	AOO	Mois Mai
BET	LES ETUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE SOIXANTE (100) SALLES DE CLASSE PREFABRIQUEES, EN DUR DANS DES COMMUNES RELEVANT DE LA PROVINCE DE SIDIBENNOUR.	Direction SIDI BENNOUR	#####	AOO	Mois Mai
ARCHITECTE	LES ETUDES ARCHITECTURALES ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 31 (TRENTE ET UN) ESPACES D'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE AUX COMMUNES RELEVANT DE LA PROVINCE DE SIDIBENNOUR.	Direction SIDI BENNOUR	#####	AOO	Mois Mai
BET	LES ETUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 31 (TRENTE ET UN) ESPACES D'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE AUX COMMUNES RELEVANT DE LA PROVINCE DE SIDIBENNOUR.	Direction SIDI BENNOUR	#####	AOO	Mois Mai
BET	LES ETUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI TOUS CORPS D'ETAT DES TRAVAUX DE L'EXTENSION DE 35 (TRENTE-CINQ) ECOLES PRIMAIRES DANS DES COMMUNES RELEVANT DE LA PROVINCE DE SIDI BENNOUR.	Direction SIDI BENNOUR	#####	AOO	Mois Avril
ARCHITECTE	LES ETUDES ARCHITECTURALES ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE L'EXTENSION DE 35 (TRENTE-CINQ) ECOLES PRIMAIRES DANS DES COMMUNES RELEVANT DE LA PROVINCE DE SIDI BENNOUR.	Direction SIDI BENNOUR	#####	AOO	Mois Avril
BET	LES ETUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI TOUS CORPS D'ERAT DES TRAVAUX DE L'EXTENSION DE 06 (SIX) LYCEES COLLEGIALES DANS DES COMMUNES RELEVANT DE LA PROVINCE DE SIDI BENNOUR.	Direction SIDI BENNOUR	#####	AOO	Mois Mai
ARCHITECTE	LES ETUDES ARCHITECTURALES ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE L'EXTENSION DE 06 (SIX) LYCEES COLLEGIALES DANS DES COMMUNES RELEVANT DE LA PROVINCE DE SIDI BENNOUR.	Direction SIDI BENNOUR	#####	AOO	Mois Mai
BET	LES ETUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI TOUS CORPS D'ERAT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES TERRAINS DE SPORT DU LYCEE COLLEGIAL AL IRFANE A LA COMMUNE KODIAT BNI DGHOUGH, PROVINCE DE SIDI BENNOUR.	Direction SIDI BENNOUR	#####	AOO	Mois Mai
BET	ES ETUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI TOUS CORPS D'ETAT DES TRAVAUX DE L'EXTENSION DE L'INTERNAT DE LYCEE COLLEGIALE ELBAROUDI A LA COMMUNE RURALE BNI HIL AL RELEVANT DE LA PROVINCE DE SIDI BENNOUR.	Direction SIDI BENNOUR	#####	AOO	Mois Juin
ARCHITECTE	LES ETUDES ARCHITECTURALES ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE L'EXTENSION DE L'INTERNAT DE LYCEE COLLEGIALE ELBAROUDI A LA COMMUNE RURALE BNI HIL AL RELEVANT DE LA PROVINCE DE SIDI BENNOUR.	Direction SIDI BENNOUR	#####	AOO	Mois Juin
BET	LES ETUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI TOUS CORPS D'ERAT DES TRAVAUX DE L'EXTENSION DES LYCEES QUALIFIANTS (IBNO ARABI A LA COMMUNE RURALE ELGHARBIA ET 30 JUILLET A LA COMMUNE URBAINE SIDI BENNOUR) RELEVANT DE LA PROVINCE DE SIDI BENNOUR. EN DEUX LOTS.	Direction SIDI BENNOUR	#####	AOO	Mois Juin
ARCHITECTE	LES ETUDES ARCHITECTURALES ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE L'EXTENSION DES LYCEES QUALIFIANTS (IBNO ARABI A LA COMMUNE RURALE ELGHARBIA ET 30 JUILLET A LA COMMUNE URBAINE SIDI BENNOUR) RELEVANT DE LA PROVINCE DE SIDI BENNOUR. EN DEUX LOTS.	Direction SIDI BENNOUR	#####	AOO	Mois Juin
BET	LES ETUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI TOUS CORPS D'ETAT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTIO DEUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES PRIMAIRES RELEVANT DE LA PROVINCE DE SIDI BENNOUR. EN DEUX LOTS 5ECOLE COMMUNAUTAIRE ET ECOLE PRIMAIRE)	Direction SIDI BENNOUR	#####	AOO	Mois Septembre
BCT	LE CONTROLE TECHNIQUE DES ETUDES ET LE SUIVI TOUS CORPS D'ETAT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DEUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES PRIMAIRES RELEVANT DE LA PROVINCE DE SIDI BENNOUR. EN DEUX LOTS 5ECOLE COMMUNAUTAIRE ET ECOLE PRIMAIRE)	Direction SIDI BENNOUR	#####	AOO	Mois Septembre
LABO	LES ETUDES GEOTECHNIQUES DES SOLS DE FONDATION, RECEPTION DES FONDS DE FOUILLES ET CONTROLE DE LA QUALITE DES MATERIAUX DE CONSTRUCTIO DEUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES PRIMAIRES RELEVANT DE LA PROVINCE DE SIDI BENNOUR. EN DEUX LOTS 5ECOLE COMMUNAUTAIRE ET ECOLE PRIMAIRE)	Direction SIDI BENNOUR	#####	AOO	Mois Septembre

ARCHITECTE	LES ETUDES ARCHITECTURALES ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ECOLE COMMUNAUTAIRE RELEVANT DE LA PROVINCE DE SIDI BENNOUR.	Direction SIDI BENNOUR	#####	AOO	Mois Septembre
ARCHITECTE	LES ETUDES ARCHITECTURALES ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ECOLE PRIMAIRE RELEVANT DE LA PROVINCE DE SIDI BENNOUR.	Direction SIDI BENNOUR	#####	AOO	Mois Septembre
BET	LES ETUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI TOUS CORPS D'ETAT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS LYCEES COLLEGIALES RELEVANT DE LA PROVINCE DE SIDI BENNOUR. EN TROIS LOTS	Direction SIDI BENNOUR	#####	AOO	Mois Septembre
BCT	LE CONTROLE TECHNIQUE DES ETUDES ET LE SUIVI TOUS CORPS D'ETAT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS LYCEES COLLEGIALES RELEVANT DE LA PROVINCE DE SIDI BENNOUR. EN TROIS LOTS	Direction SIDI BENNOUR	#####	AOO	Mois Septembre
LABO	LES ETUDES GEOTECHNIQUES DES SOLS DE FONDATION, RECEPTION DES FONDS DE FOUILLES ET CONTROLE DE LA QUALITE DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS LYCEES COLLEGIALES RELEVANT DE LA PROVINCE DE SIDI BENNOUR. EN TROIS LOTS	Direction SIDI BENNOUR	#####	AOO	Mois Septembre
ARCHITECTE	LES ETUDES ARCHITECTURALES ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS LYCEES COLLEGIALES RELEVANT DE LA PROVINCE DE SIDI BENNOUR. EN TROIS LOTS	Direction SIDI BENNOUR	#####	AOO	Mois Septembre
BET	LES ETUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI TOUS CORPS D'ETAT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX LYCEES QUALIFIANTS RELEVANT DE LA PROVINCE DE SIDI BENNOUR. EN DEUX LOTS	Direction SIDI BENNOUR	#####	AOO	Mois Octobre
BCT	LE CONTROLE TECHNIQUE DES ETUDES ET LE SUIVI TOUS CORPS D'ETAT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX LYCEES QUALIFIANTS RELEVANT DE LA PROVINCE DE SIDI BENNOUR. EN DEUX LOTS	Direction SIDI BENNOUR	#####	AOO	Mois Octobre
LABO	LES ETUDES GEOTECHNIQUES DES SOLS DE FONDATION, RECEPTION DES FONDS DE FOUILLES ET CONTROLE DE LA QUALITE DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX LYCEES QUALIFIANTS RELEVANT DE LA PROVINCE DE SIDI BENNOUR. EN DEUX LOTS	Direction SIDI BENNOUR	#####	AOO	Mois Octobre
ARCHITECTE	LES ETUDES ARCHITECTURALES ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX LYCEES QUALIFIANTS RELEVANT DE LA PROVINCE DE SIDI BENNOUR. EN DEUX LOTS	Direction SIDI BENNOUR	#####	AOO	Mois Octobre

**2- Travaux**

Type des travaux	Objet	Lieu d'exécution	Estimation	Mode de passation	Période prévue pour le lancement
TRAVAUX DE REMPLACEMENT	TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE TRENTE (100) SALLES DE CLASSE PREFABRIQUEES, EN DUR, A LA PROVINCE DE SIDI BENNOUR, REPARTIS EN DIX LOTS SEPARES:	Direction SIDI BENNOUR	#####	AOO	Mois Septembre
TRAVAUX DE CONSTRUCTION	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 31 (TRENTE ET UN) ESPACES D'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE A LA PROVINCE DE SIDI BENNOUR, REPARTIS EN TROIS LOTS SEPARES	Direction SIDI BENNOUR	#####	AOO	Mois Septembre
TRAVAUX DE L'EXTENSION	TRAVAUX DE L'EXTENSION DE 35 (TRENTE-CINQ) ECOLES PRIMAIRES DANS DES COMMUNES RELEVANT DE LA PROVINCE DE SIDI BENNOUR. EN SEPT LOTS.	Direction SIDI BENNOUR	#####	AOO	Mois Septembre
TRAVAUX DE CONSTRUCTION	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES TERRAINS DE SPORT DU LYCEE COLLEGIAL AL IRFANE A LA COMMUNE KODIAT BNI DGHOUGH, PROVINCE DE SIDI BENNOUR	Direction SIDI BENNOUR	#####	AOO	Mois Octobre
TRAVAUX DE L'EXTENSION	TRAVAUX DE L'EXTENSION DE L'INTERNAT DE LYCEE COLLEGIALE ELBAROUDI A LA COMMUNE RURALE BNI HILAL RELEVANT DE LA PROVINCE DE SIDI BENNOUR.	Direction SIDI BENNOUR	#####	AOO	Mois Octobre
TRAVAUX DE L'EXTENSION	TRAVAUX DE L'EXTENSION DE LYCEE QUALIFIANT IBNO ARABI A LA COMMUNE RURALE ELGHARBIA RELEVANT DE LA PROVINCE DE SIDI BENNOUR.	Direction SIDI BENNOUR	#####	AOO	Mois Novembre
TRAVAUX DE L'EXTENSION	TRAVAUX DE L'EXTENSION DE LYCEE QUALIFIANT 30 JUILLET A LA COMMUNE URBAINE SIDI BENNOUR) RELEVANT DE LA PROVINCE DE SIDI BENNOUR.	Direction SIDI BENNOUR	#####	AOO	Mois Novembre
TRAVAUX DE L'EXTENSION	TRAVAUX DE L'EXTENSION DE LYCEE QUALIFIANT DOUKKALA A LA COMMUNE RURALE DOUKKALA RELEVANT DE LA PROVINCE DE SIDI BENNOUR.	Direction SIDI BENNOUR	#####	AOO	Mois Novembre
TRAVAUX DE CONSTRUCTION	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE COMMUNAUTAIRE BNI HILLAL A LA COMMUNE RURALE BNI HILAL RELEVANT DE LA PROVINCE DE SIDI BENNOUR.	Direction SIDI BENNOUR	#####	AOO	Mois Juin
TRAVAUX DE CONSTRUCTION	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE COMMUNAUTAIRE L'MECHRAK A LA COMMUNE RURALE L'MECHRAK RELEVANT DE LA PROVINCE DE SIDI BENNOUR.	Direction SIDI BENNOUR	#####	AOO	Mois Juin
TRAVAUX DE CONSTRUCTION	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LYCEE QUALIFIANT EL FAROUK A LA COMMUNE RURALE OULAD OMRAN RELEVANT DE LA PROVINCE DE SIDI BENNOUR.	Direction SIDI BENNOUR	#####	AOO	Mois Septembre

**3- Fourniture**

Type des Fourniture	Objet	Lieu d'exécution	Estimation	Mode de passation	Période prévue pour le lancement
FOURNITURES DE BUREAU	FOURNITURES DE BUREAU	Direction SIDI BENNOUR	#####	AOO	Mois Juin
ACHAT DE MATIERES ET DE FOURNITURES DESINFECTON	ACHAT DE MATIERES ET DE FOURNITURES DESINFECTON POUR LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI BENNOUR	Direction SIDI BENNOUR	#####	AOO	Mois Mai
FOURNITURES D'ALIMENTATION	CANTINES SCOLAIRES	Direction SIDI BENNOUR	#####	AOO	Mois Avril
GAZ	CANTINES SCOLAIRES + Internats	Direction SIDI BENNOUR	#####	AOO	Mois Mars

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation  
Région de Fès Meknès  
Direction provinciale de Taza  
AVIS D'APPELS  
D'OFFRES OUVERT  
N°2/EXP/Z/2020

Le vendredi 17 Avril 2019 à 10h, il sera procédé au siège de la direction provinciale à TAZA rue Allal El Fassi, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour l'achat de fournitures de reprographie et informatiques pour les examens de la 6ème année de l'enseignement primaire et 3ème année de l'enseignement secondaire collégial.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés-Direction Provinciale Rue Allal Al Fassi-TAZA., il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme : Mille cinq cent dirhams (1500,00DH)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Soixante-dix mille trois cent vingt dirhams (70320,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
- soit déposer contre récépissé leurs plis au Bureau des marchés - Direction Provinciale Rue Allal Al Fassi-TAZA.

- soit les déposer par voie électronique, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT,  
DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
\*\*\*

DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT,  
DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU LARACHE

### AVIS DE REPORT

Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau de Larache porte à la connaissance des candidats que l'appel d'offres n°01/DPETLE/lar 2020 CFR relatif aux :

**TRAVAUX D'ÉLARGISSEMENT ET DE RENFORCEMENT DE LA RP  
4702 DU PK 48+000 AU PK 52+200 ET DU PK 64+000 AU PK  
71+500  
- PROVINCE DE LARACHE**

Dont la date d'ouverture des plis, programmée le **02/04/2020 à 11 H** du matin, est reportée au **12/05/2020 à 11 H du matin**.

**reste demeure sans changement.**

N° 2906/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT,  
DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
\*\*\*

DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT,  
DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU LARACHE

### AVIS DE REPORT

Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau de Larache porte à la connaissance des candidats que l'appel d'offres n°04/DPETLE/lar 2020 relatif aux :

**REALISATION DES ESSAIS DE CONTROLE DE QUALITE DES TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION DE LA DEVIATION DE LA RP 4702 SUR UNE  
LONGUEUR DE 14,2 KM DU PK 52+200 AU PK64+000 DE LA RP 4702  
SUBMERGEE PAR LA RETENUE DU BARRAGE KHARROUB  
- PROVINCE DE LARACHE-**

Dont la date d'ouverture des plis, programmée le **02/04/2020 à 10 H** du matin, est reportée au **12/05/2020 à 12 H**.

**reste demeure sans changement.**

N° 2907/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT,  
DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
\*\*\*

DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT,  
DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU LARACHE

### AVIS DE REPORT

Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau de Larache porte à la connaissance des candidats que l'appel d'offres n°05/DPETLE/lar 2020 relatif aux :

**REALISATION DES ESSAIS DE CONTRÔLE DE QUALITE DES TRAVAUX  
D'ÉLARGISSEMENT ET DE RENFORCEMENT DE LA RP 4702 DU PK 48+000 AU  
PK 52+200 ET DU PK 64+000 AU PK 71+500  
- PROVINCE DE LARACHE -**

Dont la date d'ouverture des plis, programmée le **09/04/2020 à 10 H** du matin, est reportée au **14/05/2020 à 11 H du matin**.

**reste demeure sans changement.**

N° 2908/PA

ROYAUME DU MAROC

\*\*\*\*\*

Ministère de l'Équipement  
du Transport, de la Logistique et de l'Eau

Direction Provinciale de l'Équipement  
du Transport, de la Logistique et de l'Eau  
de Khémisset

### AVIS DE REPORT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT

N°: 08/2020/KH

Il est porté à la connaissance des soumissionnaires désirants participer à l'appel d'offre ouvert n° 08/2020/KH relatif aux « Travaux d'aménagement de carrefour à la RN 6 du PK 56+000 au PK 57+000 dans la Province de Khémisset » que la date d'ouverture des plis prévue le 31/03/2020 à 10h00 a été reportée au 07/05/2020 à 10h00.

Le reste sans changement.

Le dossier d'appel d'offre est téléchargeable du portail des marchés publics :  
[www.portailmarchespublics.gov.ma](http://www.portailmarchespublics.gov.ma).

N° 2909/PA

⊕⊙⊗⊕⊗⊕⊗⊕⊗⊕⊗⊕  
⊕⊙⊗⊕⊗⊕⊗⊕⊗⊕⊗⊕  
⊕⊙⊗⊕⊗⊕⊗⊕⊗⊕⊗⊕  
⊕⊙⊗⊕⊗⊕⊗⊕⊗⊕⊗⊕

Direction Régionale  
Région Casablanca - Settat



المملكة المغربية  
وزارة الثقافة  
والشباب والرياضة  
قصر الثقافة  
الجمهورية الجديدة  
جهة الدار البيضاء - مكناس

Royaume du Maroc  
Ministère de la Culture de la Jeunesse et des Sports  
Département de la Culture

**Objet : Report LA CONSULTATION ARCHITECTURALE N°: 0 2/2020**

Il est porté à la connaissance du public, que LA CONSULTATION ARCHITECTURALE ayant pour objet : L'ETUDE ARCHITECTURALE, ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET REPARATION DU CENTRE CULTUREL MADIOUNA ; dont l'ouverture des plis était prévu le 14 Avril 2020 à 10h a été reporté à une date ultérieure.

N° 2911/PA

ROYAUME DU MAROC

\*\*\*\*\*

Ministère de l'Équipement  
du Transport, de la Logistique et de l'Eau

Direction Provinciale de l'Équipement  
du Transport, de la Logistique et de l'Eau  
de Khémisset

### AVIS DE REPORT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT

N°: 09/2020/KH

Il est porté à la connaissance des soumissionnaires désirants participer à l'appel d'offre ouvert n° 09/2020/KH relatif aux « Fourniture des panneaux de signalisation verticale et mise en place des glissières de sécurité sur le réseau routier de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique et de l'Eau de Khémisset (Plan de campagne 2020) » que la date d'ouverture des plis prévue le 31/03/2020 à 10h30 a été reportée au 07/05/2020 à 10h30.

Le reste sans changement.

Le dossier d'appel d'offre est téléchargeable du portail des marchés publics :  
[www.portailmarchespublics.gov.ma](http://www.portailmarchespublics.gov.ma).

N° 2910/PA

ASSOCIATION PROVINCIALE DES ŒUVRES SOCIALES À LA PROVINCE D'EL JADIDA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
SUR OFFRES DE PRIX  
N°03/APOS/2020

Le Lundi 20 Avril 2020 à 11 heures, il sera procédé aux bureaux de la Direction du centre Provincial de kinésithérapie sis à Hay Najd à El-Jadida 24030, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DAR TALIBA AU DOUAR OULED RAHMOUNE DANS LA PROVINCE D'EL JADIDA.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Direction de l'Association Provinciale des Œuvres Sociales province d'El Jadida (Centre Provincial de kinésithérapie à HAY NAJD) sis l'adresse ci-dessus.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quarante Cinq Mille dirhams (45 000.00 Dhs).

- L'estimation des couts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux Million dirhams TTC. (2.000.000,00dhs TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 JOUMADA I (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis aux bureaux de la direction du Centre Provincial de kinésithérapie sis à Hay Najd à El-Jadida 24030.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.

N° 2917/PA

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts  
Département des Eaux et Forêts  
Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Rif

Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tétouan  
AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N° 21/2020/DPEFLCD-Té (RESERVE A LA PETITE ET MOYENNE ENTREPRISE, AUTO-ENTREPRENEURS, COOPERATIVES ET GROUPEMENT DE COOPERATIVES)

Le 16/04/2020 à 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tétouan, sis à Avenue des FAR Tétouan, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour la réalisation de prestation relative à la surveillance et le gardiennage des forêts relevant de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tétouan, répartie en quatre lots :

• Lot n° 01 : La réalisation de prestation relative à la surveillance et le gardiennage au SIBE de Jbel Moussa relevant de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tétouan, Préfecture de Mdiq-Fnideq (lot n° 01).

• Lot n° 02 : La réalisation de prestation relative à la surveillance et le gardiennage des forêts relevant de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tétouan, Province de Tétouan et Préfecture de Mdiq-Fnideq (lot n°02).

• Lot n° 03 : La réalisation de prestation relative à la surveillance et le gardiennage des forêts au futur Parc de Bouhachem relevant de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tétouan, Province de Tétouan (lot n° 03).

• Lot n° 04 : La réalisation de prestation relative à la surveillance et le gardiennage des forêts urbaines et périurbaines relevant de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tétouan, Province de Tétouan (lot n°04).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des programmes et suivi évaluation de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tétouan, sis à Avenue des FAR Té-

touan, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: Lot n°01 : Huit mille (8.000,00 DH) dirhams.

Lot n°02 : Dix mille (10.000,00 Dh) dirhams.

Lot n°03 : Douze mille (12.000,00 Dh) dirhams.

Lot n°04 : Vingt mille (20.000,00 Dh) dirhams.

L'acte de cautionnement doit être libellé au nom de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Tétouan.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Lot n° 01 : Cent quatre vingt neuf mille deux cent seize dirhams (189.216,00Dh).

- Lot n° 02 : Deux Cent neuf mille neuf cent cinquante deux dirhams (209.952,00Dh).

- Lot n° 03 : Deux Cent quatre vingt trois mille huit cent vingt quatre dirhams (283.824,00Dh).

- Lot n° 04 : Cinq Cent soixante sept mille six cent quarante huit dirhams (567.648,00Dh).

En application des dispositions de l'article 156 du décret n° 2.12.349, et de l'article 6 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 3011-13 du 30

octobre 2013 portant application de l'article 156 du Décret n° 2-12-349, tous les lots du présent appel d'offres sont réservés à la petite et moyenne entreprise.

En application des dispositions du décret n° 2-19-69 relatif aux autos entrepreneurs, coopératives et groupement de coopératives, le lot du présent appel d'offres est réservé aux autos entrepreneurs, coopératives et groupement de coopératives.

Le contenu, la présentation

ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 20/03/2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

• soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;

• soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte

Contre la Désertification de Tétouan;

• soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Soit soumissionner par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 2918/PA



المملكة المغربية  
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني والتعليم العالي والبحث العلمي  
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين  
جهة كلميم وادنون  
المديرية الإقليمية لسبدي إفني

## -AVIS MODIFICATIF-

Le Directeur provincial du ministère de l'éducation nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique de Sidi Ifni, porte à la connaissance du public et des concurrents intéressés par la Conception Architecturale « C.A.O » publiés dans le journal « LIBERATION » sous le N° : 8964 du 14-15 mars 2020, que l'estimation des PRESTATIONS est fixée à :

Estimations des prestations modifiée	Estimations des prestations erronée	N°CA
2200 000.00 Dirhams HT	1 600 000.00 Dirhams HT	09/2020/CA-IFNI

N° 2916/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTRE DE L'INTERIEUR**  
**PROVINCE DE CHICHAOUA**  
**CAIDAT SIDI MOKHTAR**  
**COMMUNE SIDI MOKHTAR**

### PROGRAMME PREVISIONNEL

#### MAITRE D'OUVRAGE : COMMUNE SIDI MOKHTAR

#### Année budgétaire : 2020

Conformément a l'article 14 du décret 2-12-349 du 08 jourmada I 1434 (20 mars 2013). Relatif aux marches publics de l'état ainsi que certaines règles relatives a leur gestion le programme prévisionnel des marches que le maitre d'ouvrage : le président du commune SIDI MOKHTAR en sa qualité d'ordonnateur envisage de lancer pour l'année budgétaire 2019 est le suivant :

Type de Travaux (Secteur)	Objet des travaux	Lieux d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerne	MONTANT EN DHS
Equipement	Equipement du centre d'hébergement des personnes en grande précarité	Centre de Sidi Mokhar	Appel d'offres ouvert	4 ème trimestre de l'année 2020	Service technique	400 000.00
Service	Location du souk hebdomadaire et l'abattoir de sidi Mokhtar	Centre de Sidi Mokhar	Appel d'offres ouvert	4ème trimestre de l'année 2020	Service de régie communal	-----
Structure de base	Adduction d'eau potable	Quartier Jrifat et Douar Sid Zouine	Appel d'offres ouvert	3ème trimestre de l'année 2020	Service technique	170 000.00

N° 2915/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**OFFICE NATIONAL DE l'électricité et de L'EAU POTABLE**  
Branche Eau  
DIRECTION REGIONALE DU TENSIFT

**AVIS DE REPORT**

Il est porté à la connaissance des entreprises désirant participer à l'appel d'offres n° 18/DR2/2020 relatif au **renforcement et sécurisation de la production du centre de Sidi Bouathmane. (Province de Rhamna) –Lot n°1: Génie Civil**; que la date d'ouverture des plis prévue initialement le **02/04/2020 à 10:00 est reportée au 30/04/2020 à 10:00.**

Pour tous renseignements complémentaires, contacter la Division Achats de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE– Branche Eau à Marrakech. Tél : 0524 43 93 46 - 0524 42 07 31/Fax:0524 43 91 09.

N° 2913/PC

**ROYAUME DU MAROC**  
**OFFICE NATIONAL DE l'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE**  
Branche Eau  
DIRECTION REGIONALE DU TENSIFT

**AVIS DE REPORT**

Il est porté à la connaissance des entreprises désirant participer à l'appel d'offres n° 19/DR2/2020 relatif au **renforcement et sécurisation de la production du centre de Sidi Bouathmane. (Province de Rhamna) –Lot n°2: Conduite**; que la date d'ouverture des plis prévue initialement le **02/04/2020 à 10:00 est reportée au 30/04/2020 à 10:00.**

Pour tous renseignements complémentaires, contacter la Division Achats de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE– Branche Eau à Marrakech. Tél : 0524 43 93 46 - 0524 42 07 31/Fax:0524 43 91 09.

N° 2914/PC